LE REMPART

7ième année No. 42

AVRIL 1974

Windsor, Ont.

N8W 4J3

FFCF ST-JÉROME

UN GRAND DÉBAT



La femme à la maison dans la popotte ou au travail à l'extérieur du foyer? Où peut-elle mieux s'épanouir?

A leur réunion mensuelle d'avril, un débat des plus intéressant et échauffé, un sujet controversé fut le clou de la soirée.

Mesdames Jeanne Mongenais, Charlotte Mongenais, Aline Harrison, Alma Richer et M. Hector Lacasse épanouissaient la femme au foyer tandis que M. Hébert, Mesdames Nicole Hébert, Gyliane Brassard, Thérèse Fortier et Lola St-Onge l'émancipaient au travail (à l'extérieur du foyer).

Michel gélinas, directeur artistique de la troupe de théâtre Soleil-Sud, dut à deux pieds fermes, clochette à la main, conserver un ordre teinté de bouillonnements d'idées et de répliques.

Le tout était suivi d'une discussion ouverte avec les personnes de l'assemblée. Les maris de ces chères dames avaient été invités à participer. Ceci, en passant, est une heureuse initiative de la part de l'exécutif. La participation plus fréquente du sexe opposé aux activités des dames aiderait certainement à leur épanouissement. Un club de femmes, c'est bien, mais les hommes qui sont quand même l'autre demie de notre société peuvent aussi participer et participeraient peut-être davantage à l'épanouissement de la douce et meilleure moitié tout en apprenant des choses aussi.

L'expérience fut très révélatrice car les juges et même les participants ont dû d'abord préciser la question à débattre. Un débat, c'est quoi? On en sait un peu plus maintenant.

Dans leur sagesse, les juges qui n'ont considéré que les arguments et la présentation, décidèrent que l'équipe en faveur de l'épanouissement de la femme avait mieux défendu son point.

Un conseil pour le prochain débat, si jamais débat il y a: s'entendre clairement sur le sujet avant de débattre la question. C'est la lacune qui a certainement froissé certaines gens.

C'est tout dans l'épanouissement des membres de la fédération. N'est-ce pas là le rôle que veut jouer cet organisme de nos belles petites *canadiennes?*

ÉLECTION-ÉLECTION

La fièvre électorale printanière vient de frapper Ottawa comme elle le fait presque toutes les années à ce temps-ci de l'année. Y ayant été soumis pendant quelques années j'ai pensé bon faire pour vous l'analyse de la situation politique à Ottawa, sur la Colline Parlementaire. Cette fièvre mystérieuse, comme un virus qui semble venir d'on ne sait où commence habituellement dans les corridors des bureaux des députés de l'opposition et de là devient sujets de spéculation de la part du personnel des membres du Gouvernement. De là, la Presse qui a aussi ses bureaux dans les édifices du Parlement, est chatouillée de ce qu'elle entend et oups . . . un article de spéculation. Les analystes commencent à prêter une oreille attentive et regarde plus sérieusement le jeux de pouvoir qui ce déroule sur le plancher de la Chambre des Communes, dans le Lobby des Parties et finalement les activités ministérielles ainsi que la teneur des déclarations du Gouvernement. Le tout fait boule de neige et soit frappe un arbre et s'effrite ou en fait on en arrive à une élection. Seul le Premier-ministre et ses proches conseillers le sauraient au début, et ensuite, après préavis au Parti, les députés supportant le gouvernement et enfin la Chambre des Communes et par là le Peuple. Quel jeu . . . dans 3 de 4 coup de fièvre, c'est qu'un petit rhume, une petite touche de grippe qui fait couler de l'encre et qui indique que l'été sera bientôt là et que les vacances parlementaires sont en vue, que les députés devront dans leur comté expliquer leurs actions au sein du gouvernement ou de l'opposition.

Ottawa aujourd'hui. Je ne sais pas ce que vous pensez mais les déclarations continuelles que fait David Lewis que son Parti de Nouveaux Democrates cessera bientôt de supporter le Gouvernement minoritaire libéral de Pierre Elliot Trudeau si celui-ci ne rencontre pas certaines demandes, mais je les prends avec une goutte de cynisme.

Pour ce qui est des citoyens, je ne vois pas le bien fondé de déclarations d'élection imminente de la part de la Presse et des Politiciens nous tenant ainsi assis sur le bord de nos chaises.

Une semaine c'est: Est-ce que le N.P.D. sera forcé d'enelver son support au gouvernement à cause du budget en votant contre la mesure du Ministre des Finances, baissant les taxes aux corporations afin qu'ils puissent conserver une semblance de crédibilité devant les membres de leur Parti et des électeurs? Est-ce que les Conservateurs affamés vont oublier toute prévoyance, oublier leurs supporteurs financiers traditionnels et se joindre aux N.P.D.s pour renverser le Gouvernement?

C'était le scénario au début de 1973 lorsque le NPD vota contre l'aide aux "corporate Welfare Bums et que les Conservateurs appuyèrent le gouvernement et leurs amis des corporations. Et encore maintenant, voici que la même situation se présente avec le budget de 1974 qui sera déposé dans quelques semaines à la Chambre des Communes par l'Honorable John Turner Ministre des Finances. Pensez-vous que le résultat sera différent?

Malgré l'amertume frustrante d'aujourd'hui, les Tories peuvent encore goûter la saveur du moment lorsqu'ils ont presque pris le pouvoir en 1973. Robert Stanfield quittait Halifax pour Ottawa, un quasi-héro avec une pancarte de Bureau du Premier Ministre. Quand P.E.T. demeura chef du Gouvernement, le leader conservateur fut de quelques sorte l'objet de ridicule et lui donna l'image d'un affamé du pouvoir. Pendant les derniers 18 mois, les conservateurs ont poussé constamment pour renverser le Gouvernement; c'était la dernière chance pour le vieux Bob.

Le NPD a été le chien vivace qui est toujours aux talons du gouvernement, prêt à mordre lorsqu'il est certain que les Conservateurs doivent supporter le Gouvernement ou s'éloignant en retraite lorsque la possibilité d'un coup d'état devient imminent

(Suite à la page 2)

Election . . .

(Suite de la page 1)

quand les conservateurs pourraient ne pas supporter le gouvernement. A tout considérer ce fut un jeu d'équilibre bien réussi pour satisfaire les vieux supporteurs du NPD, insatisfait de l'aide de son parti a permettre au libéraux de demeurer au pouvoir, en se vantant de succès 'à cour terme comme preuve qu'un gouvernement minoritaire peut quand même être une bonne façon de gouverner.

Tous les Partis regardent attentivement les résultats des sondages qui les démontrent sensiblement à la même place qu'en 1972. Donc il faut en déduire que tous les manoeuvres, les votes de nonconfiance de la part de l'opposition des derniers 18 mois a très peu changé les choses. Le gouvernement n'est pas lui plus populaire mais les Libéraux sont le Gouvernement.

On a tenté dernièrement de limiter la longueur des vacances de Pâques en demandant plus de journées pour l'opposition de présenter des votes de nonconfiance et un budget dans le plus bref délai. Est-ce que la fin serait donc si proche pour le gouvernement. Je ne croit pas et voici pourquoi.

D'abord, tous les politiciens n'aiment pas les élections. Elles sont fatiguantes, pleines d'incertitude et dispendieuses. Personne ne veut perdre sa position avant qu'il ne le soit absolument nécessaire. D'après les sondages, une élection règlerait rien.

En second lieu, en juin de cette année, quelques 50 députés deviennent éligibles pour la supergénéreuse Pension Parlementaire. Celle-ci fut une des premières mesures législatives de P.E.T.

Traditionnellement, environ entre ¼ et ⅓ des députés perdent leurs élections ou quittent la politique à chaque élection. Si ces 50 éligibles ou certains d'entre eux pensent perdre, leur décision d'en appeler au peuple est très importante.

En troisième lieu, la nouvelle loi électorale adoptée il y a quelque temps, permettrait au Président des Elections de dire qu'il serait prêt à diriger une élection sous la nouvelle loi en fin de juillet. Ceci voudrait dire un approvisionnement financier important pour les deux vieux partis qui trop souvent ont dû demander à supporteurs financiers de creuser loin dans leurs poches. Pour le NPD c'est aussi une Loi bénéfique car ses fonds importants, soit les cotisations des syndiqués et des syndicats lui permet un montant raisonnable en autant que les élections ont lieu à tous les 4 ou 5 ans.

Election . . . à la fin de juillet . . . une quasi partié financière pour tous. Et cette date est si proche qu'il serait presque considéré irresponsable des supporteurs du NPD de tirer le bouchon du pouvoir avant que l'acte ne soit applicable.

Aucun politicien quelque soit son parti discute ces questions publiquement. Mais, ces considérations pèsent à leur juste valeur dans la balance de la décision.

Il y aura-t-il une élection au printemps? Si l'on s'en tient aux considérations ci-haut mentionnées... Non...

La Prochaine Les Elections . . . inflation . . . budget. . .

Le Rempart
2418 ave Central Windsor 19
Téléphone: 948-9322

Bi-mensuel de langue française publié par

LES PUBLICATIONS DES GRANDS-LACS INC.

Directeur de l'édition:
M. Jean-Louis Lapierre

Abonnement $3.00 par année

Le Rempart est imprimé par
L'Imprimerie Lebonfon de Val d'Or, Québec

Nos bureaux sont situés au Centre Canadien-Français au premier étage.

Courrier de deuxième classe - enregistrement No. 2903

ACTIVITÉS À NOTER

20 avril	Spectacle DONAT LACROIX au WALKERVILLE COLLEGIATE INSTITUTE
24 avril	Film présenté par le comité socio-culturel de la FFCF St. Jérôme "Un pays sans bons sens" à la bibliothèque municipale, à 8 h.
24 avril	Projection du film en couleurs "QUE LA BETE MEURE" par l'Allainee française au University Centre à 8 h.30
30 avril	Projection de film "LA MORT DU BUCHERON" à la cinémathèque ontarienne, coins des rues Erie et Marentette à 8 h.
1er mai	Réunion de l'ARTF au Centre Canadien-français à 8 h.
9 mai	"La Chorale de l'Université de Moncton" présenté par la Coordination franco-ontarienne au Wakerville Collegiate Institute.
22 mai	Souper Richelieu "fils et filles"
25 mai	Vin et fromage Club Richelieu
15 juin	Bal des Roses FFCF Régionale

Semaine du 19 au 25 mai déclarée "Semaine Richelieu"

BILINGUISME

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat, l'hon. Hugh Faulkner, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement fédéral et les dix provinces avaient conclu un accord en vue de la reconduction du programme fédéral-provincial de bilinguisme dans le domaine de l'éducation. En vertu de ce programme, le gouvernement fédéral accordera des fonds dans le but de défrayer les provinces d'une partie de leurs dépenses supplémentaires liées aux services d'enseignement dans la langue de la minorité ainsi qu'à l'enseignement de la langue seconde, et ce, pour une période de cinq ans commençant le 1er avril 1974,

Début du premier programme: 1970

Depuis 1970, le gouvernement fédéral aide financièrement les provinces à maintenir et à perfectionner les services d'enseignement qu'elles offrent dans la langue de la minorité officielle, et à améliorer la qualité de l'enseignement de la seconde langue officielle dans les systèmes d'éducation canadiens.

Objectifs précis du programme

Le programme, tel qu'il a été approuvé par le gouvernement fédéral et les provinces, poursuit un double objectif: veiller, dans la mesure du possible, à ce que les Canadiens de l'une ou l'autre langue officielle aient la possibilité de faire instruire leurs enfants dans leur propre langue, et à ce que les écoliers canadiens aient la possibilité d'étudier, comme seconde langue, l'autre langue officielle du Canada.

Progrès accomplis depuis 1970

Le Secrétaire d'Etat estime que depuis le lancement du programme, des progrès sensibles ont été faits vers la réalisation de ces deux objectifs, et que grâce à la base solide qui a été établie, d'autres progrès seront accomplis au cours de la période sur laquelle porte le nouvel accord. Il a déclaré être tout particulièrement satisfait des améliorations apportées à la formation des enseignants de la seconde langue, et aux méthodes d'enseignement utilisées. Il a signalé que tous les gouvernements provinciaux s'intéressaient beuucoup aux méthodes utilisées dans les cours d'immersion. Devant l'intérêt général manifesté par le public à l'égard de techniques efficaces d'apprentissage des langues, les autorités scolaires ont mis au point des cours d'immersion que suivent maintenant des milliers de Canadiens.

Calcul des subventions fédérales

Après le 1er avril 1974, l'aide financière fédérale continuera de prendre la forme de paiements versés aux provinces, dont le montant sera calculé en fonction du nombre d'étudiants inscrits aux programmes d'enseignement de la seconde langue. Ainsi, la contribution fédérale correspondra à 9 p. cent du coût moyen de l'enseignement dispensé à un élève "à plein temps", dans la langue de la minorité, et à 5 p. cent du coût moyen de l'enseignement dispensé à un élève qui étudie la seconde langue officielle. La formule tient compte du pourcentage de temps consacré à ces activités. En outre, une contribution fédérale représentant 1.5 p. cent du coût annuel par étudiant sera versée aux provinces au titre des frais d'administration, et son montant sera calculé en fonction du nombre total d'élèves, dans chaque province, qui font partie de la minorité linguistique.

Aide en faveur de l'enseignement postsecondaire

Le gouvernement fédéral continuera également d'accorder des fonds en vue de bourses d'études et de perfectionnement à l'intention des étudiants et des enseignants de la seconde langue, et à offrir une aide aux gouvernements provinciaux au titre des établissements de formation des maîtres. De plus, les provinces se verront rembourser 10 p. cent de la subvention de fonctionnement qu'elles accordent aux établissements du niveau postsecondaire dispensant un enseignement bilingue ou dans la langue de la minorité.

Projets spéciaux

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux continuent de reconnaître qu'il est important d'améliorer et d'appuyer les techniques nouvelles et expérimentales utilisées pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue, et le nouvel accord prévoit le maintien de programmes conjoints destinés à répondre à ces besoins à tous les niveaux du système d'éducation.

Niveau des dépenses

M. Faulkner a déclaré qu'à son avis, le montant des contributions fédérales annuelles se maintiendra à peu près au même niveau qu'actuellement, pour la plupart des éléments du programme. Toutefois, il prévoit que des dépenses additionnelles seront engagées dans des domaines tels que la formation des maîtres et les projets spéciaux. Au cours des quatre dernières années, le coût moyen annuel de l'ensemble du programme s'est élevé à environ $70 millions.

Le Secrétaire d'Etat s'est déclaré très satisfait du niveau de collaboration qui s'est établi avec les provinces au cours des discussions portant sur la reconduction du programme, et il espère que cet esprit de collaboration continuera de régner pendant les cinq prochaines années.

ÉTÉ 74 - ÉTÉ 74 - ÉTÉ 74

ASSISTANCE À LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE

Le programme d'assistance à la main-d'oeuvre agricole est destiné à répondre à la demande toujours croissante de la main-d'oeuvre agricole, qu'il s'agisse d'un travail saisonnier, de dépannage ou de nature permanente; et aussi d'attirer plus de jeunes vers l'exploitation agricole.

Sous l'empire du programme de "l'été étudiant de 1974", créé par le gouvernement fédéral, le programme d'assistance à la main-d'oeuvre agricole reçoit des crédits de $3,000,000 afin de pourvoir à quelque 80,000 emplois.

Deux éléments s'inscrivent dans ce programme: a) l'agriculture pour jeunes Canadiens et b) les Centres canadiens de dépannage agricole. Les modalités de ces éléments ont été arrêtées au cours d'entretiens qu'ont tenus des représentants des industries agricoles et des gouvernements provinciaux.

L'agriculture pour jeunes Canadiens - cet élément du programme a été instauré dans le dessein d'attirer plus de jeunes, surtout ceux qui n'ont que 18 ans, vers l'agriculture durant la période des vacances et, subséquemment, pour y faire peut-être carrière. On vise ici à la réalisation de nouvelles initiatives de la part des jeunes dans le domaine agricole, initiatives exécutées sous l'égide des provinces mais à frais partagés, aux termes des dispositions des ententes fédérales-provinciales actuelles sur la main-d'oeuvre agricole.

En 1974, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration prévoit affecter un maximum de $50,000 à chacune des provinces (soit $500,000 en tout) pour aider à l'administration des initiatives envisagées et qui n'impliquent pas le versement d'une subvention salariale.

On s'attend que **l'agriculteur pour jeunes Canadiens,** qui marie aimablement le travail d'été et la récréation par un agencement judicieux des heures de travail et de détente, attirera de nombreux jeunes en quête d'un emploi d'été.

Les Centres canadiens de dépannage agricole. On estime que des 481,000 travailleurs canadiens de la population active agricole, 100,000 reçoivent un salaire . . . de saisonniers en majorité. La plupart des saisonniers sont des étudiants ou des jeunes travailleurs. Le budget de ce programme est de $2,500,000.

Pour faciliter la planification des besoins en main-d'oeuvre agricole et pour organiser l'offre et la demande du marché du travail agricole, on prévoit l'établissement des centres canadiens de dépannage agricole dans différentes régions du Canada, où la demande d'une telle main-d'oeuvre est accentuée. Essentiellement, ces centres n'auront aucun but lucratif et serviront d'agences de placement temporaire. Ils seront institués dans le cadre des comités fédéraux-provinciaux sur la main-d'oeuvre agricole dans chaque province, dont l'action sera régie par des comités locaux de main-d'oeuvre agricole. Vu l'aspect saisonnier de l'exploitation agricole et le besoin de pourvoir aussi à l'embauche de travailleurs à longueur d'année, le service sera en exploitation durant douze mois. Le coût d'exploitation d'environ 45 de ces centres disséminés à travers le Canada sera de l'ordre de $4 millions, à la charge du gouvernement fédéral uniquement. Le plan exclut expressément toute subvention salariale.

Les comités locaux de main-d'oeuvre agricole seront constitués de représentants des organismes suivants: comité fédéral-provincial de main-d'oeuvre agricole; organisations agricoles; organismes provinciaux et fédéraux, selon les besoins et le gérant du CMC de la localité. Le comité devra déterminer: le taux salarial que toucheront les employés utilisant les Centres canadiens de dépannage agricole (CCDA); les conditions de travail et d'hébergement; la nature et la portée de la main-d'oeuvre agricole. Il devra en outre recommander au Ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration l'embauchage du personnel local des CCDA et conseillera le gérant du CCDA sur les problèmes de la main-d'oeuvre agricole du milieu.

Les comités locaux de main-d'oeuvre agricole établiront dans les régions appropriées des CCDA qui seront dotés du personnel suivant: un gérant tout à fait au courant des problèmes de la collectivité agricole; un adjoint, selon que le volume du travail l'exigera; un comptable pour la garde des dossiers financiers et des comptes; un commis-dactylo pour la garde des dossiers administratifs.

Dans sa région, le centre de dépannage verra à: déterminer la demande de travailleurs, soit saisonniers, de dépannage ou permanents; être en contact soutenu avec les organisations et les travailleurs agricoles; passer des contrats avec des cultivateurs pour leur procurer des travailleurs; facturer les cultivateurs pour le salaire des travailleurs (autres que permanents); effectuer les retenues statutaires (ass.-chô., régime de rentes, etc.); identifier les besoins de formation et les équipements appropriés à cette fin; prendre des dispositions avec le CMC local à des fins de formation; conseiller les travailleurs agricoles; voir au logement et aux déplacements des travailleurs; identifier le besoin des loisirs et y pourvoir; collaborer aux activités agricoles destinées aux jeunes Canadiens.

Le travail des centres canadiens de dépannage agricole s'exécutera en étroite collaboration avec celui des Centres de Main d'oeuvre du Canada. Le gérant du CMC sera membre du comité local de la main-d'oeuvre agricole et un conseiller du GMC fera partie du personnel du CCDA.

Le Centre de Main-d'oeuvre du Canada prodiguera au CCDA l'aide suivante: administrer les programmes ministériels; diriger les travailleurs agricoles vers le CCDA; conseiller judicieusement les travailleurs présentés au CMC; tenir les autres régions au courant des besoins en main-d'oeuvre; prendre des dispositions pour le mouvement des travailleurs dans, et entre, les provinces; administrer le programme des saisonniers des Antilles; colliger les données statistiques sur l'exploitation et l'efficacité des CCDA; assurer aux CCDA toute la collaboration et l'assistance requises de façon à fournir un service efficace de main-d'oeuvre agricole.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE:

un premier choc culturel du monde francophone!

par Solange Plourde-Gagnon

Le Canada sera l'hôte l'été prochain d'une première rencontre internationale de la jeunesse des pays francophones dans une grande manifestation culturelle et sportive, réunissant 2,000 participants venus de 25 pays.

Québec est la province choisie pour cet évènement d'envergure appelé: "Festival international de la jeunesse", une initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) des pays francophones en collaboration avec les gouvernements canadien et québécois.

Les fêtes se dérouleront du 13 au 24 août prochains et c'est dans les rues du Vieux Québec, au coeur même de la francophonie canadienne, que se vivra cette rencontre internationale.

Le Festival mettra l'accent sur la rencontre de la jeunesse possédant une langue commune comme moyen de communication plutôt que sur la promotion de la langue ou de la culture française.

Le Festival sera l'occasion d'une découverte mutuelle entre 25 pays; entre les jeunes de ces pays d'abord, mais aussi entre le grand public du Canada, du Québec et les représentants des pays étrangers.

La programmation officielle est basée sur l'initiative des participants, l'invention, l'improvisation et sur la création que le public ou des groupes particuliers seront appelés à apporter au Festival.

Ce choc culturel en première mondiale sera ressenti à tous les niveaux sportifs et artistiques, tant par les artisans des différents pays que par "tout le monde" qui participera directement ou indirectement à cette fête populaire.

On a évité, dans la programmation officielle du volet culturel, le cloisonnement traditionnel des disciplines et revalorisé les spectacles en leur associant plusieurs formes d'expressions artistiques. C'est dans cet esprit que se dérouleront également les compétitions sportives, dont sont exclus les groupes professionels. De plus, les participants formeront des groupes homogènes à l'intérieur des disciplines plutôt que des pays.

Un spectacle total

Le Festival sera lui-même un spectacle total, composé d'une centaine de grands spectacles animés par les troupes nationales des 25 pays: les danseurs, les musiciens, les poètes, les chanteurs, les participants à des jeux traditionnels intégrés aux spectacles; des nuits de poésie, de la peinture, de la musique, de la danse, du cinéma, de la sculpture, enfin des évènements dans l'évènement; un Village des arts permettra aux artisans de créer librement devant le public, des techniques, des couleurs, des formes, des matériaux inconnus.

Des démonstrations sportives typiques et à haute teneur spectaculaire seront présentées dont: les courses et danses sur échasses, courses de piroguiers, de vitesse; joutes sur l'eau, pelote basque, crosse, tir-à-l'arc et à l'arbalète, etc,; des ateliers de recherche et de création permettront la réalisation d'un jeu scénique dramatique réunissant les artisans des 25 pays; des spécialistes du monde de l'environnement naturel et communautaire se pencheront sur les problèmes d'actualité.

Le Festival réunira les meilleurs artistes et créateurs des générations montantes de ces pays, considérés comme les chefs de file de demain dans leurs domaines respectifs et les meilleurs athlètes et espoirs sportifs réunis pour des compétitions de haut niveau international, accrédités par les fédérations sportives internationales, nationales et locales.

La limite d'âge des participants a été fixée entre 18 et 35 ans. Dans certains domaines, les jeunes sont éligibles avant l'âge de 18 ans, mais n'excédant jamais 35 ans.

Une fête pour et par tout le monde

Naturellement le grand public sera de la fête non seulement comme spectateur mais aussi à titre de participants associés dans le cadre de manifestations spontanées et conçues en dehors du programme officiel.

Des espaces, des locaux ont été prévus pour permettre aux groupes et individus de s'exprimer, de s'exécuter librement dans leurs disciplines, tout en profitant des avantages et du contexte du Festival.

Ces évènements spéciaux permettront aux associations, organismes et institutions de faire connaître aux participants des autres pays, de même qu'aux délégués et journalistes étrangers, divers aspects de la vie québécoise et canadienne.

En dehors des programmes culturels et sportifs, déjà des groupements sociaux ont décidé de tenir leurs assises annuelles à Québec durant le Festival. C'est ainsi que le Secrétariat d'État et le ministère des Affaires culturelles du Québec, remplaceront à cette occasion leur colloque culturel interprovincial, par une rencontre internationale des animateurs culturels.

Ces sessions s'intégreront chaque jour au Festival, alors que le campus de l'Université Laval, où logeront les délégués, deviendra un véritable pavillon de la jeunesse où chacun pourra découvrir les 25 pays qui à leur tour découvriront notre pays.

Le Festival sera physiquement partout dans la vieille capitale, avec un centre réunissant le Village des arts et la grande scène principale. Les lieux d'animation multiple graviteront autour de ce centre.

On utilisera l'ensemble du Vieux Québec pour les manifestations, dont le Quartier latin, la Terrasse Dufferin, l'Université Laval et son pavillon des sports, le Grand Théâtre, l'espace en air sur les Plaines d'Abraham, la cour du Petit Séminaire. Pour le Village des arts, on utilisera la cour intérieure de l'ancienne prison, La Petite Bastille, qui peut accommoder jusqu'à 5,000 personnes. Les artistes pourront même se produire dans les nombreux cafés-terrasses de la ville et le public participera gratuitement à tous les spectacles.

Il va sans dire que pendant ces deux semaines, le Vieux Québec sera paré de ses plus beaux atours et la ville sera entièrement pavoisée aux couleurs de la fête.

L'évènement de 1974

La délégation officielle au Festival international de la jeunesse composée de 2,000 participants, inclue les artistes, athlètes et leurs accompagnateurs. Ces délégués représentent à eux seuls, 200 millions de personnes de cinq continents qui participeront à la Fête par le biais des journaux, des postes de radio et de la télévision qui couvriront l'évènement.

Le Festival, est l'évènement qui attachera son nom à l'année 1974 dans le monde entier et dont la province française du Canada sera le point de mire.

C'est au mois d'octobre 1971, lors de la tenue à Ottawa et à Québec de la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, qu'on envisageait pour la première fois, la tenue de ce festival qui se répètera à tous les quatre ans dans un des pays membres de l'ACCT.

C'est au Canada que revient l'honneur d'être le premier pays hôte d'un évènement créé par l'Agence et ayant comme objectif "le dialogue des cultures et la connaissance mutuelle des peuples".

L'Agence a charge des délégués des pays étrangers dont la répartition est de 60 jeunes par pays (représentant les volets culturel et sportif). Leur sélection relève des pays-membres.

Participation canadienne

À son tour, le Canada (État associé de l'ACCT) assure la délégation canadienne. À titre d'hôte, on a pris pour acquis que la délégation canadienne dépasserait le nombre de 60 participants, compte tenu de ce que le Québec fait aussi partie de l'Agence, à titre de gouvernement participant.

Les autres provinces du Canada ont la possibilité de déléguer leurs participants en assumant les frais de participation.

Le budget total du Festival se chiffre á trois millions. L'ACCT, défraie $1.6 millions et les gouvernements canadien et québécois contribuent pour la somme de $1.4 millions, soit respectivement $900,000 et $500,000.

Le ministère des Affaires extérieures du Canada est le maître d'oeuvre du Festival en ce qui a trait à l'organisation matérielle et technique de l'évènement.

Le Secrétariat d'État et le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social, assument la responsabilité des volets culturel et sportif de la délégation canadienne.

Pour l'organisation de ce grand rassemblement francophone, les gouvernements canadien et québécois ont créé la "Société d'Accueil du Festival international de la jeunesse francophone". Elle a pour mandat de préparer, en liaison avec le secrétariat général de l'Agence à Paris, toutes les manifestations prévues dans le programme-cadre et de mettre en place toute l'infrastructure nécessaire tant à la réalisation du programme qu'à l'accueil des participants, l'hébergement, la restauration, le transport interne, le personnel de sécurité, les locaux, l'équipement etc.

Cette société à but non lucratif, incorporée le 7 juin 1973 selon les dispositions de la loi fédérale, a son siège à la Place Royale du Vieux Québec.

La Société d'accueil assurera la liaison et le bien-être de tous les délégués des États associés qui (outre le Canada et le Québec) viennent de Belgique, Burundi, Cameron, Côte d'Ivoire, Dahomey, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Liban, Luxembourg, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, République du Vietnam et du Laos.

Association au Festival

La Société d'accueil a établi à l'intention des groupes québécois et canadiens intéressés, une politique de participation et d'association à cette manifestation. Cette politique vise à regrouper leurs interventions dans le Festival d'après leurs affinités et selon le rôle qu'ils comptent jouer dans cet évènement international.

C'est ainsi que participeront au Festival, les groupes d'animation intimement liés à la programmation officielle: les groupes hôtes, étroitement associés aux grandes fêtes d'accueil et de départ; les groupes d'information, qui veulent faire découvrir la réalité canadienne aux participants; les groupes de contact intéressés à rencontrer et à échanger avec les délégués étrangers sur diverses questions.

La Société d'accueil a même prévu l'aménagement de terrains de camping, de logements à bon compte pour les familles, les visiteurs et les touristes qui se rendront dans la ville de Québec pour assister au Festival.

Enfin, tout a été pensé pour faire de ce Festival, une fête populaire, accessible à tous, et de Québec, le carrefour de la jeunesse francophone internationale où se refléteront le dynamisme et la vivacité de la culture française dans toutes ses expressions et l'hospitalité proverbiale canadienne-française.



ÉDITORIAL -

Nous, Canadiens-français du sud-ouest, sommes une partie d'une société ontarienne entourés non seulement par une majorité anglophone canadienne mais aussi américaine.

Notre façon de penser et de voir les choses est donc teintée. On voit comme exemple la forte teneur de résidences unifamiliales dans notre ville compartivement à l'appartement, la prison domiciliaire des villes nord-américaines.

Ce phénomène dénote une certaine aisance financière, une sécurité d'emploi et donc de bons revenus. Pourtant, à Windsor, où les édivices appartement fleurissent de plus en plus, on peut voir un certain changement dans notre façon de vivre. Le calme et l'aisance semblent de plus en plus être attaqués. Nos parcs sont de plus en plus petits et de plus en plus bruyants car des artères routières y frôlent les contours.

Choses qui souffrent aussi à cause de cette satisfaction de notre sort, sont les arts, la culture, les institutions financières sophistiquées, un éveil des citoyens, une prise de conscience de ceux-ci et l'extériorisation de leurs opinions ouvertement ou publiquement, revendications de leurs droits, manque de comité de citoyens, de quartier pour talonner notre gouvernement municipal.

Nous sommes par contre les premiers à critiquer individuellement et là encore, on le fait habituellement très silencieusement, chuchotant pour ne pas dire sournoisement.

Notre pensée sociétaire semble beaucoup plus touchée par des intérêts quantitatifs (maison, auto, bateau, piscine, etc..) que par une qualité d'existence qui n'empêche pas la présence des autres mais leur place dans l'échelle des valeurs est définitivement autre que si la qualité (épanouissement des individus) dominait notre pensée et nos décisions et la revendication de ceux-ci auprès de nos associations, groupements (corps intermédiaires), nos gouvernements.

L'approbation de la construction de notre école secondaire se fera bientôt. Est-ce que nous suivrons notre conduite de laisser-faire, d'aisance, de satisfaction de notre sort ou nous engagerons-nous pour revendiquer et extérioriser notre pensée, notre décision, notre demande? Il en va de même pour notre poste de télévision bien francophone. Le voulons-nous? Vraiment? Ferons-nous notre part pour assurer son arrivée?

A vous de faire. Personne ne le fera pour vous. Et si quelques-uns le font, vous direz, "C'est toujours les mêmes, la même clique, les gens de l'extérieur".

Jean-Louis LaPierre

LA TÉLÉVISION -UNE RÉPONSE

Madame Aline Harrison,
1143, chemin Argyle,
Windsor, Ontario N8Y 3K2.

Chère madame Harrison,

Je vous remercie de votre lettre du 11 mars que vous adressiez également au Dr Mark MacGuigan, député, et des pièces qui y étaient annexées, concernant l'établissement d'un poste de télévision française dans la région de Windsor.

J'ai pensé que les commentaires suivants que j'ai obtenus récemment de monsieur Laurent Picard, Président de la Société Radio-Canada, de monsieur Pierre Juneau, Président du Conseil de la Radio-Télévision Canadienne, et de l'honorable Hugh Faulkner, Secrétaire d'Etat, sauraient vous intéresser.

Monsieur Picard m'a informé comme suit:

"Il nous tarde de procéder le plus rapidement possible à l'implantation de la télévision française à Windsor, ainsi qu'à London, Kitchener et Chatham, dans le sud de l'Ontario. Nous avons présenté des demandes au conseil de la radio-télévision canadienne pour l'établissement de ces quatre stations, il y aura bientôt près d'un an, soit le 31 mars 1973. Le Conseil n'a pas encore placé ces demandes à l'agenda d'une de ses séances publiques et nous ne pouvons mettre ces projets en branle tant que nous n'aurons pas reçu l'approbation du CRTC.

Nous ne pouvons malheureusement, à l'heure actuelle, prévoir à quelle date nous pourrons entrer en ondes à Windsor."

Pour sa part, monsieur Juneau m'a fourni les commentaires suivants:

La Société Radio-Canada a déjà acheminé des demandes au Conseil afin d'établir des réémetteurs à Chatham, Kitchener, London et Windsor et de pourvoir ces quatre villes du sud de l'Ontario d'un service de télévision en langue française.

Ces demandes ne figurent pas à l'horaire d'une audience publique à l'heure présente. Je puis, toutefois, vous assurer qu'au stade où en est notre étude, le Conseil compte bien pouvoir inscrire ces quatre demandes à une audience qui se tiendrait au début de l'été prochain.

Je vous tiendrai d'ailleurs au courant de notre action à ce sujet".

Finalement, l'honorable Hugh Fulkner, m'a répondu comme suit: "J'apprécie grandement les désirs de la population francophone du sud-ouest de la province et je vous assure que je partage avec elle l'espoir que, par suite de la mise en oeuvre du programme d'extension accélérée du rayonnement de la Société Radio-Canada que je viens d'annoncer, cette population puisse bientôt être desservie adéquatement. Il me fait plaisir de vous faire tenir, sous pli, le communiqué de presse daté du 14 février qui se rapporte à ce nouveau programme.

Je suis toujours très sensible aux besoins et aux aspirations de toute la population de langue française au pays."

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse auquel monsieur Faulkner réfère.

Soyez assurée que je continuerai mes représentations auprès des responsables afin que la population francophone de notre région soit desservie par un poste de télévision française.

Je communiquerai de nouveau avec vous dès que j'aurai d'autres nouvelles à ce sujet.

Le député de Windsor-ouest,

HERB GRAY.

BELLE-RIVIÈRE

Nos sympathies à Mme Francis (Claire) Kapasé de Woodslee qui a persu sa mère, Mme Albert Rocheleau, de Rivière-aux-Canards.

o-o-o

Nos condoléances à la famille de Mme William Blanchette (Isabelle Cloutier) décédée le 7 avril dernier à Toronto, à l'âge de 61 ans. Mme Blanchette était native de Rivière-aux-Canards; fille de Normand Cloutier, elle a enseigné à l'école Sacré Coeur. Elle laisse dans le deuil son mari William, un fils William de Détroit, trois filles, Mme Monty Chartier (Marjorie) de Etobicoke, Mme Gérald Soullière (Pauline) et Mme Wayne Campbell (Mary) de Windsor, 12 petits-enfants et un arrière petit-enfant; soeur de Lucien Cloutier de St-Thomas, Roméo de Rivière-aux-Canards, Anna Cartier de Tilbury, Mme Norman Montforton (Laura) de Rivière-aux-Canards, Mme Gérald Bénéteau (Béatrice) de Brampton.

La maison funéraire Melady était en charge.

- CRTC - M. Juneau

Windsor, Ontario.
N8Y 3K2.
le 15 avril, 1974.

Monsieur Pierre Juneau,
Président,
Conseil de la Radio-Télévision Canadienne,
100 rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario,
K1A 0C8.

Cher Monsieur,

C'est en vain, que j'ai tenté de vous atteindre, par téléphone, samedi le 6 avril dernier, lorsque vous étiez sur les ondes de Radio-Canada pour répondre aux questions du public, en ce qui a trait à la télévision. J'aurais aimé vous exposer de vive voix notre énorme problème d'assimilation, ici à Windsor, à cause du manque de télévision française.

Je m'adresse à vous, aujourd'hui comme membre de notre A.R.T.-F. régionale, avec l'assentiment du président Monsieur Omer Parent,et aussi comme membre du conseil de notre A.C.F.O. régionale.

Au cours des trois ou quatre derniers mois plus spécialement, les francophones se sont donnés la main pour organiser, encore une fois, une campagne auprès des autorités gouvernementales afin d'obtenir notre poste français, promis depuis si longtemps. A cet effet, je vous envoie une copie d'un bref présenté au Ministre provincial Jack McNie lors de sa visite à Windsor en février dernier, ainsi que (et c'est ce qui est le plus important) des lettres de nos présidents d'associations francophones, de directeurs de nos écoles françaises et autres, dans lesquelles on indique de façon parfois alarmante la position du citoyen francophone, des étudiants surtout, assimilés à grands pas à l'élément anglais et américain parce que, tout jeune l'enfant est à la merci de la télévision anglaise et privé totalement de ce service de télévision française si essentiel à sa survie.

Ces mêmes communiqués ont été envoyés à nos députés fédéraux: Messsieurs Mark MacGuigan, Herb Gray, au Premier Ministre Trudeau, à Messieurs Gérard Pelletier et Hugh Faulkner, à Monsieur Laurent Picard,et maintenant à vous, Monsieur Juneau. Tous nous ont répondu, nous donnant qu'une seule et même réponse,celle même que vous donniez à M. Gérard Lemieux, président de notre ACFO régionale, le 3 décembre dernier, à savoir: "qu'une demande a été faite par Radio-Canada, au C.R.T.C. en mars 1973, en vue de l'établissement de réémetteurs à Chatham, Kitchener, London et Windsor et que ces demandes ne figurent pas à l'horaire d'une audience publique du CRTC, à l'heure présente, mais que le Conseil COMPTE BIEN pourvoir les inscrire à une audience qui se tiendrait au début de juin."

C'est justement au sujet de cette audience que nous aimerions avoir plus de précision, à savoir:

1) Qui est responsable pour rédiger cet horaire et que doit-on faire, nous, pour être certains que nos demandes figurent sur cet agenda de juin prochain?

2) Si notre demande est déjà à l'ordre du jour, aurions-nous plus de chance de succès si nous avions une délégation de citoyens de ces quatres régions, de représentants politiques ou d'aide légal quelconque pour justifier ou défendre notre point de vue?

3) Ou si tout se fait automatiquement, de façon systématique, sans l'intervention de personne d'entre nous?

4) Et enfin, pour finir, advenant le cas que notre demande soit entendue et approuvée à ces séances de juin prochain, que nous reste-t-il à faire, nous comme citoyens: attendre avec confiance un autre quelques mois pour la construction des tours de relais, ou s'il nous faudra encore continuer nos requêtes afin de prouver notre intérêt constant?

Vous disiez, au cours de cette émission du 6 avril, que vous répondiez toujours à vos lettres quelque soit le travail énorme et constant auquel vous avez à faire face: soyez assuré que nous attendrons votre réponse avec impatience, car juin s'en vient vite et il semble qu'au point où en sont rendues les choses, c'est vous, comme président du CRTC qui semblez avoir en mains la clef de toute cette enigme.

Sincèrement vôtre,

Mme Aline Harrison (Marier)
1143 Argyle Road,
Windsor, Ontario

cc Laurent Picard
cc Le Rempart

DE NOS LECTEURS

Le Rempart,
2418 Central
Windsor, Ontario.

Bonjour,

Nous sommes heureux de revoir Le Rempart "en circulation", malgré le retard dans les nouvelles.

Veuillez faire paraître ceci dès que ce sera possible: Merci . . .

Remerciements sincères à tous ceux qui ont aidé au succès de la "Partie de Cartes Annuelle" le 7 avril - Les Tertiaires de la Fraternité St. Pie X de Windsor.

Les gagnants du tirage au profit des Missions sont: Mmes: Gloria Thibert, Theresa De Santi, Marg. Stanley, Doris Bélanger et Lena Meloche.

Mme Eugénie Malette, secrétaire.

PASSION DU CHRIST

ÉCOLE STE-AMBROISE ET STE-BERNADETTE DE ST-JOACHIM







Les élèves des écoles St-Ambroise de St-Joachim et Ste-Bernadette de Staples ont présenté une version chantée de la Passion du Christ, à l'école St-Ambroise le 4 avril, et à l'école St-Joseph de Rivière-aux-Canards le 9 avril, sous l'incomparable et habile direction de M. Ambroise Gagnon, enseignant à l'école Ste-Bernadette.

Une chorale de 140 élèves ont entonné les hymnes religieux appropriés au thème. Les rôles majeurs furent tous chantés en solo. Le rôle de Jésus fut chanté par Philippe Desmarais, celui de Pierre par Philippe Barette, de Pilate par Michel Bellemore, de Hérode par Roch Giroux et celui de Judas par Marcel Morin.

Les décors et arrières-plans de chaque épisode important de ce fait vécu il y a près de 2000 ans et renouvelé chaque année, ont été dessinés et peints par les enseignants des deux écoles qui ont fourni beaucoup d'heures supplémentaires pour apprêter ces scènes.

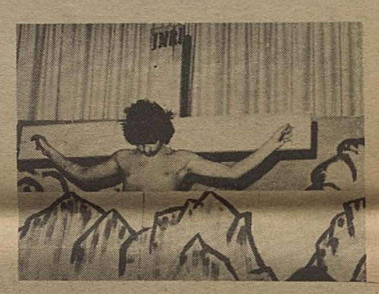
Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à cette représentation ont été touchés aux larmes et ont été ébahis par la qualité du chant et le rendement des rôles. Il est évident que M. Gagnon a le don de faire des merveilles avec les jeunes et de faire ressortir leurs talents.

M. Léal,
Ecole St-Ambroise









INFO - FÉDÉRAL -INFO - FÉDÉRAL - L'ÂGE D'OR - SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Pensions de Sécurité de la vieillesse

En vertu de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, une pension doit être accordée aux personnes y ayant droit, en plus de la pension de retraite payée aux termes du Régime de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec. Il n'est pas nécessaire d'avoir cotisé à ces régimes pour recevoir la pension de Sécurité de la vieillesse.

Qui peut demander la pension de Sécurité de la vieilesse? Vous pouvez demander la pension de Sécurité de la vieillesse, si vous répondez aux conditions de résidence et si vous avez l'âge voulu.

Conditions de résidence

Vous devez avoir demeuré au Canada pendant au moins 10 ans avant la date où votre demande de pension de Sécurité de la vieillesse est approuvée; ou bien, si vous n'avez pas demeuré au Canada pendant toute la durée de cette période de 10 ans, vous devez:

- avoir habité au Canada avant cette période, ceci après avoir atteint 18 ans, pendant une durée totale égale à trois fois les périodes de temps où vous vous êtes absentés du pays.

- et avoir résidé au Canada pendant toute l'année qui a précédé la date où votre demande de pension de Sécurité de la vieillesse a été approuvée ou bien vous devez avoir vécu au Canada pendant 40 ans au total, après avoir atteint l'âge de 18 ans. Si vous répondez à cette condition, vous n'avez pas à demeurer au Canada pour présenter une demande.

Conditon d'âge

Vous ne pouvez pas recevoir la pension de Sécurité de la vieillesse avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans.

Montant de la pension

Depuis octobre 1973, la pension de base est de $105.30 par mois. Elle est réajustée tous les trois mois en fonction de l'indice du coût de la vie.

Travail après l'obtention de la pension de Sécurité de la vieillesse.

Vous avez droit à la pension de Sécurité de la vieillesse, si vous répondez aux conditions exigées, que vous continuiez à occuper un emploi ou non. Peu importe votre salaire ou vos autres sources de revenus.

Paiement de la pension de Sécurité de la vieillesse à l'extérieur du Canada.

Si vous avez droit à la pension de Sécurité de la vieillesse et si vous avez demeuré au Canada pendant 20 années au total, après avoir atteint l'âge de 18 ans, voqs pouvez toucher cette pension, que vous habitiez le Canada ou non. Autrement, vous n'avez droit à la pension que six mois après le jour de votre départ.

Supplément du revenu garanti

Si vous n'avez pas d'autres revenus ou si vos revenus sont peu élevés, un Supplément du revenu garanti peut être ajouté à votre pension de Sécurité de la vieillesse, ceci si vous habitez au Canada.

Le Supplément du revenu garanti est de $73.86 par mois pour un pensionné célibataire qui touche un revenu annuel de moins de $24; il est de $65.60 par mois, par conjoint, pour un couple marié dont le revenu annuel est inférieur à $48.00.

Un pensionné marié dont le conjoint ne reçoit pas de pension a droit à la somme de $73.86 par mois, à condition que le revenu combiné du couple (intérêts à la banque, pension de retraite, etc . . .)n'excède pas $1,311.60 par année. Si ce revenu est supérieur à $1,311.60, mais inférieur à $4,815.60, le taux du supplément est réduit en proportion. Si le revenu est supérieur à $4,815.60, le pensionné n'a droit à aucun supplément.

Depuis octobre 1973, le supplément est réajusté en fonction de l'indice du coût de la vie tous les trois mois.

Prestations combinées

Sécurité de la vvieillesse et Supplément du revenu garanti.

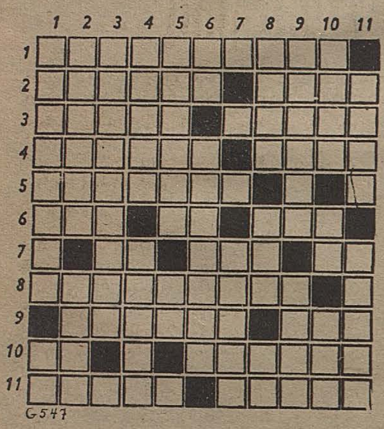
Le montant combiné de la pension de Sécurité de la vieillesse et du Supplément du revenu garanti est de $179.16 par mois pour un célibataire ou une personne mariée dont le conjoint ne touche pas de pension et de $341.80 par mois pour un couple marié dont chaque conjoint est pensionné. Dans les deux cas, les conditions relatives au revenu annuel doivent être respectées.

Pour obtenir plus de renseignements sur la Sécuriété de la vieillesse et le Supplément du revenu garanti, veuillez vous adresser aux bureaux régionaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, aussi appelé Santé et Bien-être social Canada.

Pensions combinées - Sécurité de la vieillesse et pension de retraite.

Les personnes ayant droit à la pension de retraite et à la pension de Sécurité de la vieillesse peuvent recevoir le montant total de ces deux pensions mensuelles en même temps. Ce montant est calculé en fonction des gains annuels moyens ajustés.

LES MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Bâtiment à très grand nombre d'étages (2 mots)
2—Petite branche d'arbre — Jeter en l'air les pieds de derrière en parlant d'un cheval
3—Posséder — Tranche de poisson
4—Religieuses — Lettre de l'alphabet grec
5—Imposées
6—Petite prairie — Consonnes jumelles — Pas beaucoup
7—Note de musique — Allié — Notaire
8—Ce qui arrive, ce qui se produit
9—Soldat armé de l'arc — Colère
10—Du verbe "être" — Ce qu'il ne faut pas dire
11—Faire tort — Pays de la Scandinavie

VERTICALEMENT

1—Village de l'ancienne Acadie (2 mots) — Article espagnol
2—Avoir de nouveau — Récipient
3—Mettre en tas
4—Coloris du visage — Utilisée pour fixer un navire
5—Viciées, corrompues — Interjection
6—Du verbe "avoir" — Fournit une huile estimée (pl.)
7—Mamans
8—Du verbe "aller" — Arbre — Symbole du cuivre
9—Partie du monde — Friandise de la Sainte-Catherine
10—Ne va pas vite — Le premier nombre — Rouge, en anglais
11—Roue à gorge d'une poulie (pl.) — Sentiment tendre et respectueux.

TROUVEZ LE MOT CACHÉ

Mot caché de 7 lettres

C	N	N	C	R	S	T	I	T	E	P	N
O	O	E	E	P	E	U	G	P	M	I	E
N	I	H	B	R	O	V	U	A	D	B	R
S	T	C	S	S	I	S	E	I	I	R	D
T	A	I	N	E	N	A	F	L	N	I	N
R	T	L	U	I	T	I	B	L	E	N	O
U	I	O	R	I	C	R	R	E	R	D	P
C	B	C	G	A	A	H	S	B	E	I	O
T	A	E	T	N	E	S	E	F	V	L	N
I	H	I	C	A	R	B	R	E	U	L	T
O	O	H	X	U	A	E	S	I	O	E	E
N	E	T	C	E	S	N	I	S	C	S	O

NID

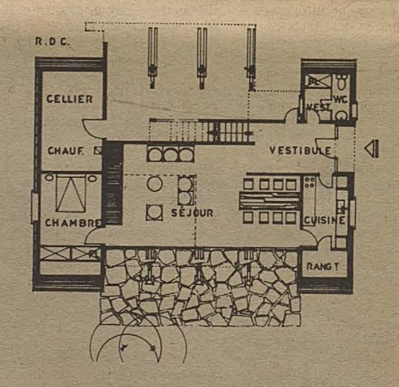
Aire	Construction	Lichen	Paille
Arbre	Couver	Nichée	Petits
Bec	Crin	Nid	Pondre
Boue	Elever	Nidification	Ponte
Branche	Guêpe	Oeufs	Sol
Brindilles	Habitation	Oiseaux	Tige
Brins	Insecte		

a) Choisissez un mot parmi ceux qui sont inscrits au bas de la grille, repérez-le, soit à l'horizontale, à la verticale ou en diagonale; de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut.
b) Lorsque vous avez découvert ce mot, encerclez toutes les lettres du mot dans la grille et rayez aussi le même mot au bas afin de ne pas le rechercher une seconde fois.
c) Les mots les plus longs devraient être trouvés en premier lieu.
d) Notez que la même lettre pourra à l'occasion être utilisée plus d'une fois.
e) Lorsque vous aurez rayé tous les mots du bas de la grille, les lettres qui restent formeront le mot caché. Il s'agit de repérer le seul mot qui n'apparaît pas au bas le la grille.

L'HABITATION



C'est pour honorer le métier et la maîtrise d'un jeune collaborateur et ami, héritier des grands charpentiers d'autrefois, et rompu aux techniques audacieuses, que l'architecte a "inventé" cette maison fondée sur le jeu des poutres et de leurs assemblages. Cette charpente apparente du sol à la toiture, M. Duval l'a construite lui-même sur les plans très étudiés dont nous donnons ici les détails (coupes longitudinale et transversales), qui font de l'ensemble un chef-d'oeuvre de menuiserie d'habitation. Le parti architectural est indissociable du squelette, de la charpente, et il répond également aux normes de l'emploi, du site et du climat: maison de week-end et de vacances. D'où le grand toit abaissé et à l'intérieur l'impression de sécurité et d'intimité, et aussi de dépaysement insolite propre aux vacances: on croit vivre sous la coque d'un navire renversé.



BOURSE POUR UN PROGRAMME D'ÉTÉ D'ÉTUDE DES LANGUES ACCORDÉE À MILLE ÉTUDIANTS DE L'ONTARIO

Cet été, 1,000 étudiants de l'Ontario, du niveau post-secondaire, vont pouvoir suivre des cours intensifs de langue seconde, soit d'anglais, soit de français, offerts à travers le Canada, grâce à une bourse d'été accordée conjointement par les gouvernements fédéral et provincial pour un programme d'étude des langues. En tout, on compte que 4,400 étudiants canadiens y participeront.

Ce programme, entièrement subventionné par le gouvernement fédéral, est administré, à l'échelle provinciale, par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario. Les universités participantes recevront, pour chaque étudiant inscrit, une bourse de $610 couvrant les frais de scolairté et de pension. Le voyage et les frais personnels incombent à l'étudiant lui-même.

De par le Canada, 18 universités offrant des cours d'anglais et 30 universités offrant des cours de français participeront au programme; en Ontario, ces universités sont Lakehead, Laurentienne, Queen's, York, ainsi que celles d'Ottawa, de Toronto et de Western Ontario.

En plus des cours réguliers, ce programme d'études prévoit des séances de projections de films, des concerts, des représentations de théâtre et autres activités sociales et culturelles.

On peut obtenir des brochures et des formulaires de demande en écrivant à M.D.S. Bethune, Directeur de l'Aide financière aux étudiants, ministère des Collèges et Universités, 8e étage, Edititfce Mowat, Queen's Park, Toronto, Ontario M7A 1C6.

En 1973, 847 étudiants de l'Ontario ont participé au programme; de ceux-ci, 460 suivirent les cours en Ontario même et tous, sauf 31 d'entre eux, choisirent le français. Dix-neuf étudiants ontariens allèrent en Colombie-Britannique, 20 en Alberta, 11 au Manitoba, 321 au Québec, 3 au Nouveau-Brunswick, 4 en Nouvelle-Ecosse et 9 à l'Ile du Prince-Edouard.

Pour être admissibles au programme, les candidats doivent être citoyens canadiens ou émigrants reçus, inscrits à titre d'étudiants à plein temps pour l'année d'études 1973-1974, et avoir au moins 16 ans au cours de l'année 1973. Les candidats de l'Ontario doivent avoir achevé au moins la 12e année (Programme de 4 ans) d'études secondaires. Il est possible que certaines universités participantes exigent des conditions d'admissibilité supplémentaires.

On a envoyé aux 3,872 étudiants qui, à travers le Canada, ont suivi les cours l'an dernier, un questionnaire détaillé dans le but de découvrir, d'une part, les raisons pour lesquelles ils ont participé au programme, et, d'obtenir, d'autre part, leurs commentaires; 76 pour cent d'entre eux y ont répondu. Sur environ 2,500 réponses, on remarque que la langue maternelle dans 45 pour cent des cas était l'anglais, 47 pour cent, le français, et sept pour cent, d'autres langues.

Au cours de l'année d'études 1972-1973, les inscriptions au programme se répartissaient comme suit: 40 pour cent des étudiants venaient d'écoles secondaires; 34 pour cent, d'universités; 22 pour cent, de collèges communautaires, et deux pour cent, d'établissemens d'enseignement post-secondaire divers. Huit pour cent des étudiants avaient déjà, au cours des années précédentes, suivi le Programme d'été d'étude des langues et avaient reçu une bourse.

Quand on constate que 29 pour cent des étudiants qui s'inscrivent à un programme d'étude de langue seconde sont obligés de faire un emprunt afin de pouvoir payer le voyage et les autres frais, on se demande pourquoi? L'an dernier, d'après les réponses au questionnaire, on note que 37 pour cent désiraient améliorer leur connaissance de la langue seconde et de la culture qu'elle représente. Trois pour cent mentionnent comme seule raison, les avantages pécuniaires. Quarante et un pour cent donnent les deux raisons.

Quel est le degré d'efficacité de ces cours? Soixante-deux pour cent de ceux qui ont répondu au questionnaire affirment connaître assez la langue seconde pour communiquer avec un interlocuteur de cette langue; trente-huit pour cent déclarent comprendre même les tournures familières, et plus de la moitié sont capables, disent-ils, de comprendre des articles d'intérêt général.

Presque tous les commentaires sur le programme sont favorables, et trois quarts des participants désirent s'inscrire de nouveau au Programme d'été d'étude des langues en 1974.

ORGANISATION D'UNE TROUPE DE THÉÂTRE

Il semble que plusieurs centres soient intéressés à organiser des troupes de théâtre. Nous ne pouvons qu'encourager une telle initiative car nous croyons sincèrement que cela est un apport précieux pour la conservation du français et l'expression de la culture.

Nous ne donnons ci-dessous un plan qui pourra s'adapter aux besoins locaux soient en l'établissant tel quel, soit en le réalisant sur une longue période ou en le diminuant selon les effectifs locaux.

Nous avons cherché, en établissant ce modèle, à ne négliger aucune discipline impliquée dans le théâtre. Cela peut paraître énorme sur le papier, mais dans la pratique, on s'aperçoit que, très souvent, plusieurs emplois peuvent être tenus par un nombre limité de personnes.

Nous vous donnons d'abord l'organigramme d'une troupe de théâtre et nous définirons ensuite chaucn des emplois. Vous remarquerez la distinction qui est faite entre les fonctions artistiques (création) et les fonctions administratives.

Définition des taches:
Bureaux des directeurs

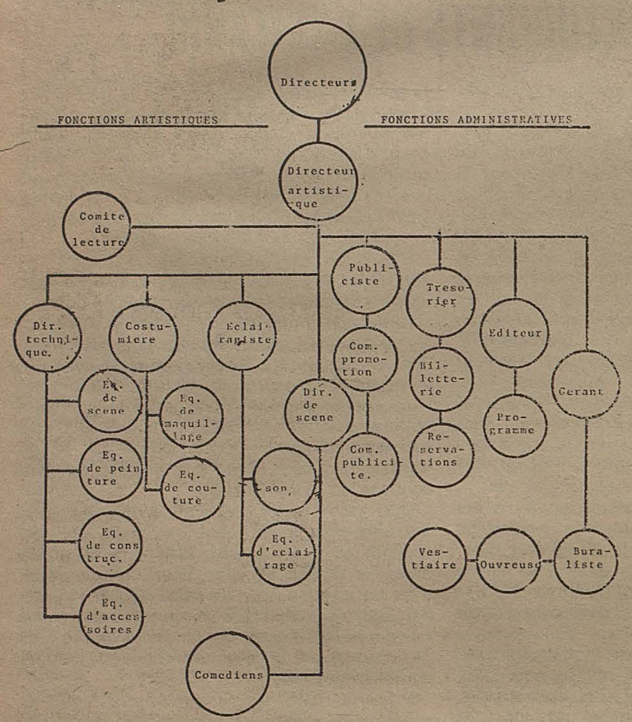
Le bureau des directeurs doit rassembler des personnes influentes de votre milieu. Ces personnes ne doivent pas, de préférence, être mêlées à la partie créative de la troupe. Leur travail consiste à supporter la troupe dans son travail, engager ou désigner le directeur artistique et voir à représenter la troupe dans les milieux sociaux de la communauté. Le bureau des directeurs doit également se charger d'obtenir les fonds nécessaires au fonctionnement de la troupe, soit en obtenant des dons, soit en organisant des soirées sociales pour rapporter des fonds à la troupe. Il doit également chercher par tous les moyens et les influences à sa disposition, à promouvoir la troupe dans son milieu et à l'extérieur. Il a le pouvoir de décision au niveau administratif. C'est-à-dire qu'il doit voir à ce que l'administration soit bien faite, accepter le budget préparé par le directeur artistique, le bilan annuel et la redistribution des fonds. C'est lui qui doit accepter le rapport annuel et en faire la diffusion aux organismes qui lui ont octroyé des argents. Il doit également accepter les programmes et projets proposés par le directeur artistique. Son travail se limite à la question administrative, et cela afin de ne pas entraver la travail de création qui doit se faire dans une atmosphère de liberté d'expression.

Le directeur artistique

Idéalement, le directeur artistique devrait être un employé à plein temps. Son travail est celui du catalyseur qui doit, en temps opportum, distribuer les tâches, voir à la qualité des spectacles, préparer les budgets, voir à faire fonctionner les différents départements, préparer les demandes d'octroi et de subvention, administrer le budget et faire les rapports financiers et le bilan. Il doit organiser les différents comités spéciaux au sein de la troupe et voir à la campagne de billets de saison s'il y a lieu. Il doit avoir un jugement sûr et préparer le programme de la saison en tenant compte des goûts de son public et des revenus possibles. Il doit être un animateur au sein de sa communauté et assurer comme but ultime, la continuité de la troupe. Il doit continuellement provoquer la création artistique et encourager les projets qui peuvent aider à la cause de sa troupe. Il représente la troupe à chaque minute de son existence et ne doit jamais rater une occasion d'aider la cause du théâtre. S'il a lui-même reçu une formation, il doit en faire profiter les autres dans la mesure de ses moyens. Il doit encourager l'initiative des membres et imaginer ou accepter des projets susceptibles d'aider la cause de la troupe. Il doit toujours être à l'affût des idées nouvelles. Il participe au travail du bureau des gouverneurs et est le lien entre celui-ci et les membres de la troupe.

Il est bien entendu que le directeur artistique sera présent à tous les niveaux de la production. Il sera disponible à tout instant pour aider dans tous les services, soit en répondant aux demandes, en conseillant, en coordonnant, et en prenant les décisions finales dans tous les conflits qui pourraient subvenir. Il sera présent à toutes les réunions.

Troupe de théâtre



Nous avons établi ces règles dans des buts très précis. D'abord:

a) Afin de libérer le plus possible les metteurs en scène de la "cuisine" du théâtre, pour qu'ils puissent consacrer le plus de temps possible au travail avec les comédiens.

b) Afin que chacun ait un mandat clair et précis et qu'il puisse obtenir facilement la collaboration qui lui est nécessaire pour l'accomplissement de sa tâche.

c) Pour avoir enfin des règles de travail qui empêcheront la critique néfaste de tous ceux qui ne tiennent pas compte des règles à suivre.

LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS LES MEMBRES PEUVENT OFFRIR LEURS SERVICES.

Agent de tournée
- Apprentis-coururière-costumière
- Apprentis-décorateurs
- Apprentis-éclairagiste
- Assistant-metteur en scène
- Buraliste
- Chargé des expositions
- Chargé des réceptions sociales
- Dactylographe
- Dessinateur-publicitaire (design)
- Editeur du programme
- Equipe des accessoires et meubles
- Equipe de construction des décors
- Equipe de couture
- Equipe d'installation d'éclairage
- Equipe de maquillage
- Equipe de peinture des décors
- Equipe de publicité
- Habilleuse
- Hôtesses (hôtes)
- Machiniste (travail sur scène)
- Maquilleur (euse)
- Opérateur du son
- Opérateur-éclairagiste
- Ouvreuses
- Photographe
- Régisseur
- Secrétaire
- Vendeur de publicité

Nous tenterons dans les prochains numéros de compléter cette esquisse d'une troupe de théâtre.

Nous espérons que ceci aidera ceux qui veulent développer la troupe de théâtre ou encore, ceux qui voudront créer une troupe dans leur milieu.

LA CIVILISATION EST AUSSI VOTRE ENNEMIE

Le rythme de la vie moderne épuise les nerfs. Po.. retrouver votre calme, faites de la tapisserie revenue à la mode pour des raisons... psy.hologiques.

La chirurgie, l'électricité effacent aujourd'hui rides, taches, cicatrices. Les régimes vous font, à trois onces près, perdre ou gagner le nombre de livres que vous vous êtes fixé. Du Mexique, du Canada, du Japon, tortues marines, visons, requins, algues, orchidées vous fournissent les extraits les plus rares. De puissantes machines purifient, malaxent, émulsionnent, centrifugent des crèmes aussi complexes que des médicaments. Que de progrès en dix ans, en vingt ans, dans les soins de beauté! Et cependant, le luxe de la beauté, ce ne sont plus ces produits précieux, ces traitements de précision, mais tout ce que vous avez si longtemps possédé sans effort, et dédaigné: l'eau douce pour votre visage, l'air pur pour vos poumons et, à table, l'oeuf frais ou la salade cueillie sur l'heure... La civilation vous a donné d'une main et retiré de l'autre.

Se laver, respirer, déjeuner, tout devient problème

L'eau qui sort de vos robinets, chargée en sels minéraux, en chlore, en matières organiques, dessèche la peau, l'irrite, la rend allergique. Les déchets gras, huileux, en suspension dans l'air des villes, se déposent sur votre visage, vos cheveux, qu'ils encrassent et rendent poisseux (voyez les dépôts noirâtres des pare-brise de voiture, que balaie l'essuie-glace; vous avez les mêmes sur votre personne... et dans vos poumons!). A la campagne, vous le savez, le coton passé sur votre visage reste net le soir, vos cheveux exigent moins de shampooings. Un mauvais air, une mauvaise respiration, et votre sang, mal purifié, nourrit mal les tissus; la peau s'abîme alors, "par l'intérieur". La nervosité, l'anxiété, et aussi l'emploi abusif de procédés désséchants font tomber les cheveux, naître les rides.

Vous travaillez souvent assise et, quand vous n'êtes pas devant votre machine à écrire, à coudre, à tricoter, vous l'êtes sur le siège du métro, ou celui de votre voiture. La moitié inférieure du corps s'engorge - nous vivons à l'époque des jambes lourdes et des fesses écrasées. Vos mauvaises positions de travail provoquent ce mal du siècle: les douleurs et les déformations du dos.

Vous ne rentrez plus chez vous à midi, et vous déjeunez rapidement au "snack bar" ou debout dans un service express, où vous attendez dans la bousculade puis mangez à la hâte pour céder votre place. Ou bien vous prenez un sandwich lourd et bourratif qu'un café fait (mal) passer, sur place, la charcuterie prédomine dans la "gamelle". Le petit restaurant pas cher, avec sa cuisine grasse et son ambiance déprimante, ne valent pas mieux ni comme équilibre alimentaire, ni comme détente. En début d'après-midi, vous avez la taille gonflée, la bouche amère, et l'esprit somnolent. A la longue, vous prenez le teint terne des mal nourris.

Chez vous, vous n'avez plus le courage ni le temps d'effectuer de durs travaux ménagers. D'ailleurs, vous disposez de machines pour balayer, laver, cuisiner... Vous ne vous activez plus comme vos mères qui, en montant les escaliers, en cirant les parquets ou en charriant le charbon, évitaient la gymnastique, et qui n'avaient pas de "problèmes de buste" parce qu'en tordant les grosses pièces de la lessive, elles fortifiaient leurs pectoraux.

Le chauffage central, en desséchant l'atmosphère, déshydrate votre peau, gerce vos lèvres. Le chauffage par le sol congestionne les jambes lourdes, aggrave les varices, fatique tout l'organise.

Le remède simpliste à ce maux, c'est le retour aux sources. Mais au siècle du néon, on ne s'éclaire pas à la chandelle. Vous n'irez pas laver vos draps à la rivière, vous ne transporterez pas vos charges sur la tête pour retrouver un beau port, vous continuerez de vivre en ville.

La solution: puiser vos remèdes dans cette civilation même qui vous empoisonne, car, de même que la nature a placé côte à côte les plantes vénéneuses et les plantes qui guérissent, le progrès crée, en même temps, agresseurs et armes défensives.

Pour sauvegarder votre peau, employez une eau qui ne l'irrite ni ne la dessèche. Elle mérite bien les mêmes soins que la batterie de votre voiture! Quelques cuillérées d'eau minérale, d'eau de source ou de pluie, d'eau adoucie au borate de soude, à la glycérine, suffisent pour bassiner ou pulvériser le visage; inutile de remplir une cuvette (ou achetez un adoucisseur d'eau, solution plus coûteuse: mais définitive). En quelques semaines, l'épiderme s'adoucit et devient plus lisse.

Le soir, vous devez nettoyer en profondeur cette peau encrassée par les suies, le gras, les poussières accumulées. Il vous faut un produit qui réunisse les qualités contradictoires de déterger sans décaper ni irriter. Les nettoyants aux protéines (savons ou laits, en pharmacie) semblent y parvenir.

Humidifiez aussi, en hiver, l'atmosphère où vous vivez. Vous disposez d'une gamme d'accessoires qui va du saturateur, le pis-aller, à l'humidificateur électrique. Cette seule mesure peut faire disparaître l'irritabilité - inexplicable - de l'épiderme.

Vos cheveux: habillez-les aussi

Pour laver vos cheveux, employez les mêmes nettoyants (savon ou shampooing aux protéines) et la même eau pure (au dernier rinçage) que pour votre peau. Le cuir chevelu retrouvera son équilibre - ni trop sec ni trop gras - les cheveux seront eux aussi plus lisses, faciles à coiffer.

Pour moins les salir, ne sortez plus tête nue. Les mousselines capuchons, légères, imperméabilisées, protègent sans aplatir. Pour contrebalancer l'effet du "malmenage" que vous leur imposez, celui de votre ner-

(Suite à la page 11)

- La civilisation . . .

(Suite de la page 10)

vosité, de vos soucis, employez des lotions fortifiantes. De nouvelles apparaissent chaque année, bien assimilables, dont les constituants, tirés des cellules animales, ont une composition voisine de celle des cheveux et du cuir chevelu. Elles entretiendront votre chevelure en santé.

Votre respiration: une clé universelle.

Pas de beauté sans oxygène. Il nettoie le sang, nourrit les muscles. C'est pour vous un dépuratif, un fard, un sérum de jouvence. Une bonne respiration anime le teint, détend les traits, désintoxique, comme elle ouvre le thorax et donne une bonne assise au buste. Il vous faut le l'air pur. Les Américains le vendent en boîte! Ce n'est pas pour nous. L'oxygène en bouteille, en appareil, en cabine, ne doit pas non plus être d'usage quotidien; il défatigue, dope, mais il "suralimente".

Recherchez plutôt le maximum de "bon air". Un bouquet d'arbres dans un square, un jardin public, un bord d'eau ombragé sont à votre portée pendant vos loisirs. Votre problème est d'ailleurs davantage d'absorber de l'air que d'en disposer. Neuf personnes sur dix ne savent plus respirer, et l'on forme des rééducateurs pour le leur réapprendre. Matin et soir, au lit, avant de vous lever, avant d'éteindre, faites une série de respirations lentes et profondes. Habituez-vous à respirer à fond dans la journée: à votre travail quand vous êtes lasse, en marchant, pour rythmer vos pas. Vite, vous vous sentirez plus détendue, vous vous tiendrez mieux, et vous aurez meilleure mine.

Contre la "maladie des femmes assises"

Si vous travaillez assise, évitez les gaines qui laissent se former des bourrelets à la taille ou aux cuisses. Portez plutôt une gaine culotte à jambes: la pression légère, mais constante qu'elle exerce sur les cuisses agit comme un massage d'effet préventif. Toutefois, si vous avez tendance aux varices, mieux vaut porter au contraire une gaine très courte.

Et surtout faites jouer vos muscles dans la journée. Là, la "gymnastique immobile" peut vous aider.

Votre dos: faites la planche

Votre dos souffre, il se tasse, se voûte, parce que vous travaillez constamment dans de mauvaises positions. Vous en êtes, en partie, responsable. Avec une surveillance quotidienne, vous pouvez éviter que le mal ne s'incruste. Ayez, dans la journée, un siège fonctionnel (à piètement tournant à dossier réglable); la nuit, un matelas plan et dur où vous récuperez (trop mou, il épouse les déformations). Dormez comme vous faites la planche, sans oreiller ni traversin; vous reposerez votre colonne vertébrale, cou compris. Dans la journée, alternez vos tâches, celles qui courbent et celles qui redressent: frappe et classement, cuisine et carreaux. Prenez régulièrement de petites pauses, même très brèves, pendant lesquelles vous ferez quelques respirations profondes ou bien un ou deux exercices immobiles, de 10 à 15 secondes. Et le soir, consacrez quelques instants à votre remise en état: un exercice de détente pour les régions fatiguées, un exercice de compensation pour celles qui n'ont pas travaillé.

Vélo et tapisserie

La vie moderne, en faisant de vous des sédentaires, ankylosées, vite essoufflées, et des anxieuses, aux traits marqués, détruit encore votre beauté.

Contre la sédentarité, luttez par une activité simple, par la marche, la bicyclette, véritable réveille beauté; ou, pour les privilégiées, le jardinage. Contre l'anxiété ou la nervosité, par une occupation manuelle assez monotone pour apaiser, assez variée pour maintenir l'intérêt: petit bricolage, puzzle géant et surtout tapis serie revenue en grande partie à la mode pour ces raisons... psychologiques. Commencez pouf, tableau, fauteuil, tapis. Même si vous ne soulagez pas totalement votre tension, vous aurez au moins meublé votre intérieur.

Tout cela dit, ne dramatisons pas. "L'espérance de beauté" augmente constamment, comme l'espérance de vie. Vous avez en 1974 plus de chance de rester jeune, mince, féminine à cinquante ou à soixante ans qu'en 1900 ou même en 1950. Cela seul est important, même si vous devez, pour y parvenir, vous donner plus de mal.



Michel Gélinas, modérateur du débat de la FFCF St-Jérôme.

GRANDE POINTE

M. et Mme Maurice Sinnaeve fêtèrent leur 50e anniversaire de mariage avec leur cinq filles, leurs familles et plusieurs amis qui se réunirent au Holiday Inn après la messe à l'église Ste-Ursule de Chatham. M. et Mme Camille (Julie) Verstraete de Blenheim, Mme Roméo (Irène) Martin de Grande Pointe, Mme Frank (Germaine) Rawlings de Chatham, Mme Alfred (Madeleine) De Bruyne de Blenheim et Mme Peter (Diane) Vanopdenbosch de Warren, Michigan, honoraient leurs parents avec les 27 petits-enfants et 2 arrières petits-enfants à ce mémorable événement dans leur vie.

o-o-o

Nous offrons nos sympathies à Mme Jean-Baptiste Roy et ses filles pour la mort de son époux.

o-o-o

Les placiers de Grande Pointe se réunissaient chaque semaine au mois de mars avec le club de Paincourt pour une soirée de cartes. La compétition était grande à maintes reprises et nous apprenons que le club de Grande Pointe en est sorti vainqueur. Tous les hommes qui ont participé à ces joutes nous ont assuré qu'ils se reprendront l'an prochain.



Rêver COUCOU, signe de mort et de malheur.

o-o-o

Celui ou celle qui rêve COULEUVRE apprendra bientôt la grossesse d'une personne de ses connaissances.

o-o-o

Voir COURIR: plusieurs personnes, signe de très mauvaises nouvelles et de désordre; du gibier, signe de perte; soi-même, signe d'inquiétude; nu, signe de folie; avec crainte, signe de fuite à bref délai.

o-o-o

Voir une COURONNE: d'or, signe de protection; de fleurs, signe de réussite et d'espérance; de fer, signe de chagrin et d'inquiétude.

o-o-o

Voir des COUTEAUX, signe de désunion entre amis; en croix, signe de mort. Si l'on en est blessé, signe d'assassinat. (Voir LAMES.)

o-o-o

Voir des CRAPAUDS, signe de maladie honteuse, de dégoût, de meurtre.

o-o-o

Se voir des CREANCES, signe de réussite.

Chronique littéraire

Nous connaissons tous l'impact de la révolution tranquille des années 60 au Québec. La fin du duplessisme et l'avènement du gouvernement Lesage au pouvoir ont marqué profondément le domaine politique, social et littéraire du Québec. Cette nouvelle liberté de pensée et d'agir qui émane du changement politique permet de décrire ce qui existait auparavant. C'est la portée de **Le libraire** de Gérard Bessette. (Mtl, C.L.F. Poche, 1960).

C'est le roman de la parole. De la parole du temps où celle-ci était encore importante et dangereuse. Le personnage principal du roman en sait quelque chose. La parole sera donc pour lui de toute importance. Si importante qu'il en fera une économie: parler le moins possible. Voyons ce que cela donne comme anecdote.

Un homme d'un certain âge vient travailler à la librairie de Saint-Joachin. Il déteste les déplacements, passe ses soirées à boire et durant le jour, il vend des livres avec le moins de mots possible. Il ne s'engage à rien. Son journal, qu'il rédige le dimanche lui tient lieu de conversation. Personnage suspect tant pour les libéraux que pour les conservateurs (ou ceux qui maintiennent l'ordre de la hiérarchie établie).

En peu de temps, il se voit confier par son patron la clé du carphanaüm, c'est à dire, l'endroit où on gardait les livres qui "cognent" des livres osés. Porte qui peut lui attirer bien des ennuis de la part des personnages influents du village, c'est à dire le curé et les pères du collège.

Par lui, nous faisons la connaissance de ceux qui furent réduits au silence mais qui demeurent encore réfractaires, par lui nous voyons en acte ceux qui ont la parole pour dire ce qu'on leur a dit de dire. Et le personnage principal se situe au milieu de ces gens.

Jodain, puisque c'est son nom, nous présente une société fermée, hypocrite et artificiellement pure. Même si le père de la paroisse veille étroitement à la sécurité de ses ouailles, ceux-ci trouvent le moyen de déjouer cette surveillance étroite.

Inévitablement, une confrontation entre Jodoin et le curé doit avoir lieu. Cette confrontation est de toute beauté. Sans dire oui, sans dire non, Jodoin joue le jeu et en sort indemne. Quelle finesse d'esprit!

C'est un roman, qui traite d'une société révolue, mais après quelques réflexions, cette société révolue n'est peut-être pas disparue. Les agents de l'autorité ont peut-être changé mais d'autres les ont remplacés. Livre très intéressant! le comique se mélange au pathétique.

PENSÉE DU MOIS

Détruire est trop facile. L'important, c'est de construire. (Lyautey)

ABONNEZ-VOUS AU REMPART







CHRONIQUE FÉMININE

Par La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.

Pensée du mois: Le plus important, c'est de savoir prendre toute chose avec calme.

Trucs-maisons:

- Les taches d'encre s'enlèvent facilement en les vaporisant au fixatif et ensuite les laver comme à l'ordinaire.

- Pour enlever les taches de cercle, de verres mouillés etc . . . sur vos beaux meubles, appliquez avec les doigts de la mayonnaise et frotter avec un linge doux.

- Pour enlever les taches de sang sur les vêtements, faire tremper ce vêtement une demi-heure dans du sel et de l'eau tiède.

- Jeter votre pain au complet même s'il n'y a qu'un peu de moisissures, parce qu'il y a des toxins qui se sont répandus et qui peuvent causer des désordres d'intestins.

- Pour les taches de transpirations, mettre du jus de citron puis laver avec du savon blanc et de l'eau tiède.

Décoration: Dans la décoration d'un appartement ou pièce il faut:

1. Choisir la couelur prédominante.
2. Surveiller les proportions.
3. Surveiller la hauteur des plafonds.
4. Surveiller la disposition des fenêtres.
5. Surveiller la disposition des meubles.

Dans la catégorie des plafonds, il faut observer ceci:

Plus le plafond est haut, plus la pièce est solennelle; plus le plafond est bas, plus la pièce est intime. Les plafonds hauts font paraître les petites pièces plus petites. Pour enlever de l'austérité à une pièce à plafond haut, utiliser des tentures avec embasses et housses qui touchent le plancher; pour un plafond bas, des tentures droites et des housses qui laissent bien paraître les pieds des meubles.

Les fenêtres:

Souvenez-vous que les rideaux courts avec embrasses égaient une pièce; les rideaux droits dénotent le confort et le luxe. Les tentures qui recouvrent tout un mur sont unies; elles sont finies avec une tête et une cantonière quand elles recouvrent des fenêtres. Elles vont du plafond au plancher. Les longs rideaux qui balaient le plancher donnent du caractère à une pièce. Ils peuvent avoir une cantonnière ou être plissées.

Le vrai savoir vivre classique (S.V.C.)

- Quelqu'un arrive à l'improviste sur l'heure du repas, traitez-le exactement comme quelqu'un de la famille. Ne changez absolument rien au menu ou à vos habitudes.

- Un conseil: on ne s'habille jamais mieux que les hôtes chez qui on se rend.

- Au début d'une conférence où d'un discours, dès qu'il y a présence féminine, on dit: Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs. Le Messieurs Dames et une grossièreté.

- Au cours des présentations on répond toujours: Bonjour Monsieur, Mes hommages Madame, Mes respects Mademoiselle. Vous évitez de dire: Enchanté ou très heureux.

- Quand on reçoit un cadeau on ne le met jamais de côté pour l'examiner après le départ des invités, c'est extrêmement grossier.

Saviez-vous que c'est l'homme qui entre le premier dans un restaurant et c'est la femme qui en sort la première. La femme ne doit jamais adresser la parole directement au serveur si elle est accompagnée.

- Les mains reposent sur la table, pas les coudes et jamais les mains sous la table.

- Les gants: si tout le monde est ganté, autant garder ses gants, on évite ainsi une gymnastique parfois ridicule.

- Car il faut bien se dire que les règles de savoir vivre qui risquent d'embarrasser quelqu'un ou de le mettre en état d'infériorité ne sont plus des règles du savoir vivre. D'autre part, il existe un savoir vivre vivant parfaitement adapté à notre époque et qui consiste à mettre tout le monde à l'aise; "soi-même y compris" en évitant bien entendu le laisser aller.

VERRE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Les accidents font rire. Du moins, dans les bons vieux films comiques. Le héros, au cours d'une importante réception, "rentre" dans une porte vitrée. Blessé dans son orgueil, il ne l'est pas autrement. Et les éclats de rire fusionnent de toute part.

Dans la vie, de tels incidents sont souvent des accidents. Un comité associé du Conseil national des recherches estime que quelque 10,000 accidents par année sont attribuables à la vitre pour le bâtiment, notamment les portes pour patios, douches et baignoires.

Le ministère de la Consommation et des Corporations a donc décidé d'établir un nouveau règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux aux termes duquel les parties vitrées des portes pour patios, douches et baignoires, ainsi que des contre-portes et autres portes d'entrée, devront être en verre de sécurité.

Le ministère espère que ce règlement contribuera à réduire sensiblement le nombre d'accidents attribuables à des tessons de vitre et à diminuer les risques de danger pour les petits enfants, trop souvent victimes de ce genre d'accidents.

Pourquoi la vitre constitue-t-elle un tel danger?

D'après certaines études, la visibilité réduite est un facteur important, notamment lorsqu'on passe d'une pièce sombre à une pièce bien éclairée. Mais c'est le manque d'attention qui est la cause la plus fréquente de ce genre d'accidents. Comme dans les films, le héros est distrait. Il ne voit tout simplement pas la vitre.

Les portes de douches ou baignoires présentent des difficultés particulières. Celui qui se frappe la tête contre une vitre en tombant n'a pas du tout envie de rire.

Outre le règlement d'application de la Loi sur les produits dangereux qui rend obligatoire l'usage de verre de sécurité pour les portes d'entrée, de douches et de baignoires, des dispositions semblables viennent d'être incorporées au Code national du bâtiment.

Ces deux textes devraient assurer la protection du consommateur qui se fait construire une maison ou qui fait remplacer une porte. Le règlement n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1975, mais de nombreuses entreprises s'y sont déjà conformées.

Entre-temps, vous pouvez faire quelque chose pour prévenir les accidents chez vous. Appliquez des motifs décoratifs sur les portes ou les panneaux vitrés. Ne soyez pas victime d'un moment de distraction.

BILINGUISME -

LE CONSEIL SCOLAIRE DU COMTÉ D'ESSEX POSE UN NOUVEL OBSTACLE À L'ÉCOLE SECONDAIRE

C'est par un vote de 9 contre 6 que le Conseil scilaire du comté d'Essex a rejeté, le 22 avril, la recommandation de son Comité de langue française de soumettre au Ministère une proposition de construction d'une école secondaire pour les étudiants de langue française de la région.

"Ce résultat ne nous surprend pas", ont déclaré des porte-parole Comité de langue française, " car nous savons depuis longtemps les préjugés de plusieurs conseillers scolaires contre ce projet. Mais c'était une étape à franchir avant de pouvoir faire appel à la Commission des langues d'instruction du Ministère de l'Education".

De fait les nouvelles dispositions légales obligent maintenant le Conseil à faire savoir par écrit les raisons de son refus. Si ces raisons ne semblent pas valables aux membres du Comité de langue française, celui-ci fera immédiatement appel à la Commission susmentionnée, nous ont assuré les mêmes porte-parole.

Interrogé au sujet des raisons que pourrait invoqué le Conseil, M. Aurèle Bénéteau, président du Comité de langue française, s'est dit dans l'impossibilité d'en imaginer qui pourraient être valables. "D'une part", a-t-il précisé", le conseil scolaire de Windsor nous a assuré par écrit qu'il enverrait tous ses étudiants de langue française à une école du comté dès qu'elle serait prête, et qu'il terminerait en même temps le programme incomplet d'études en langue française au High School of Commerce. D'autre part, le relevé fait l'automne dernier au nom des deux conseils a indiqué une population étudiante de plus de 800 d'ici trois ans dans une telle école, ce qui en justifie amplement l'établissement".

De fait les quelques raisons énoncées par certains conseillers à la réunion du 22 laissent voir des drôles de raisonnements. Un d'eux a nié la validité des résultats du relevé déjà accepté par les Conseils; un autre a suggéré que l'établissement d'une telle école constituait de la discrimination à l'endroit des anglophones; un autre a exprimé la conviction que l'établissement d'une école secondaire française entraînerait la disparition des cours de "French" pour anglophones dans toutes les autres écoles.

Le Comité de langue française attend donc l'avis écrit du Conseil pour lancer son appel à la Commission des Langues d'instruction. Le Conseil doit le lui rendre dans les trente jours suivant sa décision de refus.

ON EST POGNÉ - UN SUCCÈS



Michel Thivierge, directeur de l'administration de la compagnie Théâtre Soleil-Sud, a très bien résumé le sentimen: de tous les spectateurs qui ont eu l'occasion de participer aux représentations de notre unique troupe de théâtre à Windsor, lorsque dans son message d'introduction au programme, il disait: "L'important, c'est qu'on ait réussi à monter avec des gens d'ici, une pièce qui parle des gens d'ici, qui est jouée par des gens d'ici, qui est applaudie par vous."

En effet, nous avons pu reconnaître l'abonpoint de la perspective de Gyliane Brassard, auteur de la pièce, dans l'élaboration de sa vision des Canadiens - français du sud-ouest ainsi que de certaines aventures d'un couple de jeunes québécou qui viennent s'établir dans la région; et le tout entremêlé de mise à jour de certains problèmes familiaux tels l'émancipation de la femme, la compréhension des mâles chauvinistes.

On se doit de féliciter nos artistes amateurs qu'on aurait presque pu qualifier de professionnels lors de la présentation de leur spectacle. Sans doute ont-ils eu beaucoup de difficulté, non seulement à maîtriser la tension nerveuse occasionnée par la montée sur les planches, mais aussi de s'adapter à des personnalités qu'on leur avait donnée et de les rendre comme si elles étaient les leurs. Jeanne Mongenais dit "Blanche Pomerleau," jeune femme d'ici, a bien joué le rôle de la femme du sud-ouest, qui a vécu comme elle a pu, tout en conservant les "bonnes traditions", pognée de son entourage. Bernadette O'Brien, dit "Betty Thomas", la quasi américaine, anglicisée, fait bon contraste et joue à bonne fin son rôle pour bien démontrer le degré d'assimilation de plusieurs de nos confrères francophones à l'extérieur du Québec. Marie Paquin, la québécoise Mme Martin, "hot-pants", femme libérée, sage pour un si jeune âge, comparativement à nos deux autres compagnes, nous présente avec confiance et détermination l'image de la jeune québécoise consciente de sa société et de la participation qu'elle peut apporter. Son rôle est tellement fort qu'elle semble presque comme les grandes femmes sages d'antan. Jules St-Denis, Daniel Hupé et Gilles Touzin, tous trois jouant en opposition à Mme Martin, maîtrisent très bien leur jeu devant cette "tigresse" du Québec. Une mention spéciale doit aller à Joseph Bisnaire, M. Pomerleau, Alfred, qui à dix jours d'avis, a non seulement maîtrisé son texte, mais aussi démontré une présence en scène si importante à cause de son apparition dans le troisième acte, faisant face non seulement aux critiques et aux points de vue de Mme Martin tant qu'à la situation des francophones de l'extérieur du Québec mais aussi ceux de sa femme qui tout à coup veut non seulement qu'il l'amène au septième ciel mais aussi s'émanciper "à la Madame Martin."

La palme pour ce succès va certainement à l'auteur et aux artistes mais d'abord et avant tout elle se doit à un gars fantastique, "pogné" par la pièce, "pogné" par les gens d'ici, "pogné" par la gang de comédiens et de l'équipe technique, "pogné" par une véritable philosophie du théâtre: Michel François Gélinas.

En effet, il n'était pas facile d'arriver en terre à peine française pour non seulement y monter une pièce de théâtre, un "show" comme il dit, mais aussi établir une compagnie de théâtre qui saurait survivre les difficultés de ce premier effort. La mise en scène des plus "théâtre - réalité", "théâtre - miroir", avec un emploi de diapositives et de bandes enregistrées de cinq des personnages: Anna Jean, Angèle Lemieux, Jacqueline Laliberté, Norman Séguin, Raymond Hébert, fut des plus réussies compte tenu des limitations techniques et financières dans lesquelles il eut à oeuvrer. Félicitations et merci, Michel.

En guise de conclusion, cette citation de Michel Gélinas: "à tous, de Soleil-Sud, et à tous du sud-ouest: "Je ne peux formuler qu'un souhait, et ce très sincèrement: qu'ils aillent encore plus loin. Qu'ils continuent à se regarder, à se voir et à nous voir tels que nous sommes. . . et nous amener, peut-être, à nous accepter, à rire de nous-mêmes un peu, et avec un peu de chance, nous faire prendre conscience que notre réflexion, dans ce vaste miroir qu'est le théâtre, ne peut nous être que bénéfique. . ."

CARNETS DE CHEZ-NOUS.....
PAINCOURT..... PAINCOURT

Mme Louise Trudell a dû être hospitalisée à la suite d'un infortuné accident dans lequel elle a subi une fracture à la jambe. Son époux qui l'accompagnait n'a pas été blessé heureusement.

o-o-o

Nos voeux de bonheur accompagnent les futurs époux. Marie Bélanger, fille de M. Roland Bélanger, épousera Larry Cadotte, fils de M. et Mme Orley Cadotte, le 1er juin prochain.

o-o-o

Mlle Charlene Faubert, fille de M. et Mme Léonard Faubert, épousera M. Marven Michaud, fils de M. et Mme Onile Michaud du Nouveau-Brunswick, le 29 juin prochain.

o-o-o

Mlle Branda Delrue, fille de Mme Cyriel Delrue épousera M. Ronald Faubert, fils de M. et Mme Lionel Faubert, le 14 juin.

o-o-o

Mmes Edmond Chauvin, Bernard Gagnier, Raymond Thibodeau, Louis Joseph Richer et Paul Raymond assistèrent au 60e congrès annuel des FFCF qui eut lieu à Ottawa du 5 au 8 mai. Mme Richer reçut la médaille "Mérite 60" avec trente-six femmes au grand banquet le 6 mai, en reconnaissance pour son inlassable dévouement dans la fédération ainsi que dans sa communauté. Son époux, Louis Joseph et leur fille Marie-Ange, étaient présents avec nombreux parents et amis pour honorer Alma, très méritante de ce digne hommage.

o-o-o

M. et Mme Napoléon Roy accompagnèrent Sr. Marguerite Roy à Montréal au Couvent Mère. Cette dernière avait joui de quelques semaines de repos dans nos parages. M. et Mme Roy se rendirent au banquet de la FFCF à Ottawa et visitèrent aussi bien avec M. et Mme Bernard Beaudoin la soeur de M. Roy.

o-o-o

Mme Zephyr Thibodeau passa quelques jours avec son garçon Gérald et sa famille à Ottawa.

o-o-o

Nos félicitations à M. et Mme George Devos qui annoncent l'arrivée d'un garçon, né à l'hôpital St-Joseph de London.

o o o

A tous nos malades, nous souhaitons prompt retablissement: Mme Mary Gysels et Mme Austin Raspburg qui a subi une operation.

o o o

M. et Mme David Duphette annoncent l'arrivée de leur premier bambin. Danny Allen, né le 12 mai à l'hôpital St-Joseph de Chatham.

o-o-o

M. et Mme Alphonse Carron et leur famille assistèrent à une impressionnante cérémonie à la cathédrale St-Pierre de London où leur fils, Jacques, reçut la diaconat de Son Excellence l'Evêque G.E. Carter. Aussi présents étaient le père curé, Père Charron, M. Edmond Chauvin, M. Amédée Emery, Larry Hyslop et nombreux parents et amis. Nos voeux de bonheur à Jacques dans son admirable vocation.

o-o-o

M. et Mme Ulysse Marentette fêtèrent leur 50e anniversaire de vie conjugale auprès de leurs enfants et leur famille. M. et Mme Roméo Marentette reçurent la famille dans leur demeure à Paincourt où plusieurs parents et amis vinrent offrir leurs souhaits aux heureux jubilaires. M. et Mme Marentette ont 3 garçons, Alphonse, Roméo et Gérald ainsi que 9 petits-enfants et une arrière petite-fille. Aux heureux célébrants, nos sincères félicitations!

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux, M. et Mme Jean-Marie Laprise, née Lucielle Benoît, dont le mariage eut lieu le 19 avril et à M. et Mme Paul Bélanger, née Carole Anne Farrell dont le mariage a eu lieu le 18 mai. Que leur vie soit comblée de joie, santé et prospérité.

o-o-o

Nos sympathies à Mme Clifford Baghall pour la mort de son époux, décédé subitement au mois d'avril.

o-o-o

La FFCF organisa un bingo pour enfants et une centaine profitèrent de la fin des vacances de Pâques pour se récréer. Les cris de joie au son du "BINGO" qui se succédaient au cours de l'après-midi faisaient preuve que tous se sont bien amusés. Il y en a toujours des chanceux et France Charlebois, André Roy et Lise Richer rapportèrent les prix spéciaux. A tous nos bienfaiteurs un gros merci - sans eux, le succès n'aurait pas été si réconfortant.

o-o-o

Nous soumettons nos félicitations à M. et Mme Edmond Chauvin pour le témoignage qui leur a été accordé au banquet de la St-Jean-Baptiste à Belle-Riviere, le 21 avril. Nous savons que M. Chauvin s'est dévoué coeur et âme à la cause française au cours des années et le mérite patriotique qui lui a été confié avec son épouse n'est qu'une marque de reconnaissance très tangible. La paroisse organise présentement un banquet en son honneur le 19 mai au sous-sol de l'église.

o-o-o

Le thé annuel des Dames de Ste-Anne eut lieu le 24 avril avec bon nombre de dames venant de Grande Pointe, Stevenson, Tilbury, Dresden, Wallaceburg et Chatham. Au cours de l'après-midi, toutes se sont amusées aux cartes avant de déguster du délicieux goûter préparé par Mme Norman Roy et son comité. Mme Rosaire Sterling et son comité avaient de nombreux prix à offrir et plusieurs retournèrent avec un souvenir quelconque de cette agréable journée. Mmes Roland Roy, Raymond Couture et Lawrence Jubenville s'occupaient de la table de pâtisseries de toutes variétés. Mme Léonard Faubert à titre de présidente remercia les dames présentes pour leur encouragement. Mlle Michelle Bélanger, Mme Hazel de Rooy de Tilbury est, Mme Bernardin Maure et David Clayton furent les heureux gagnants des prix spéciaux.

o-o-o

Nos sympathies à M. Charles Lachance et sa famille pour la mort de son père à Québec.

o-o-o

Le club des placiers organisa un "Steak Barbecue" le 26 avril en l'honneur des

(Suite à la page 15)

- Paincourt . . .

(Suite de la page 14)

"Pain Court Kings" où plusieurs sont venus se récréer. Après le souper préparé par Mmes Jean-Maurice Bélanger, Raymond Thibodeau, Normand Roy et Roger Roy, il y eut présentation de trophées aux joueurs. M. Paul Bélanger à titre de capitaine de l'équipe introduit les joueurs et le nouvel instructeur, M. Norbert Béchard qui viendra donner main forte à l'équipe, et du gérant, M. Marc Chauvin. Il remercia publiquement tous les bienfaiteurs, tout spécialement la compagnie "King Grain & Seed", le club des placiers et tous ceux qui leur donnent l'appui qui semble les encourager dans toutes leurs joutes. Les méritants des trophées présentés par M. Chauvin étaient Charles Gagner, Brian Pickering, Greg Cadotte, Len Lucier, Gary Roi, Jean-Paul Raymond et Rick Béchard. Nous leurs souhaitons une saison de succès!

o-o-o

A tous nos malades, nous souhaitons bon courage avec l'espérance qu'ils seront bientôt de retour dans leur demeure.

o-o-o

Nous sommes heureux d'apprendre que Mmes Leah Charbonneau, William Trudel, Léo Marchand et M. Frank Jubenville sont présentement avec leur famille après un séjour à l'hôpital. Tout de même, M. Arthur Houle doit passer quelques temps à reprendre ses forces. Nos prières et nos pensées accompagnent M. Gérard Caron et M. Ernest Goudreau, frère de Mme Léah Charbonnesu qui sont hospitalisés depuis plusieurs mois.

o-o-o

M. et Mme William Morrice née Clara Trudell et leurs fils de Toronto profitèrent des quelques jours de vacances à Pâques afin de fisiter parents et amis. Durant leur séjour, ils visitèrent avec Mme William Trudell qui subit une opératio le 11 avril dernier.

o-o-o

M. et Mme Régis Caron reviennent enchantés d'un voyage en Europe et en Turquie avec leur fils Joseph qui fait partie de l'ambassade.

o-o-o

Sr. Marguerite Roy, de Montréal et Mme Bernard Beaudoin, née Florence Roy d'Ottawa étaient dans nos parages où elles visitèrent les lieux avec parents et amis.

o-o-o

M. et Mme Raymond Gagner s'énorgueillissent d'une autre petite-fiHe, née à M. et Mme Bob Dewar, née Anita Gagner de Guelph. La fillette portera le nom de Michelle.

o-o-o

M. Jacques Carron, fils de M. et Mme Alphonse Carron recevra le Diaconat à la Cathédrale St-Pierre de London de Son Excellence l'Evêque G.E. Carter, samedi le 11 mai. Tous nous lui offrons nos félicitations et que Dieu lui accorde de grandes grâces.

o-o-o

M. et Mme Armand Lucier, née Lucille Sterling sont très heureux d'annoncer l'arrivée de leur petite fille. Les fiers grands-parents sont M. et Mme Rosaire Sterling et Mme Clara Lucier de Grande Pointe.

CARNETS DE CHEZ NOUS

RIVIÈRE-AUX-CANARDS

Activités de jeunes

Le comité de jeunes compte 81 membres de 12 à 25 ans. Voici leur calendrier des activités: 31 mars: bingo pour jeunes; 19 avril: soirée d'activités; 2 mai: assemblée; 4 mai: film: "The Computer wore Tennis Shoes"; 10 mai: démonstration de karaté; fin mai: bingo pour enfants.

Projets à venir: patinage à roulettes - soirée de quilles - 15 mai: assemblée - en été: jour à Bois-blanc

o-o-o

Ceux qui assistaient à la messe de 10 h. 30, le 5 mai, louangait les efforts de M. Joseph Morin, Mlle Yvonne Soullière et l'organiste, Mme Kathy Lovell. Les élèves des 4e, 5e et 6e années chantaient la messe avec leurs belles voix d'ange. On les prie de revenir nous aider à mieux prier.

o-o-o

Première confession:

Au courant de la semaine sainte, les étudiants de la 3e année ont fait leur première confession. Ils étaient 75. La paroisse remercie leurs professeurs pour les avoir bien préparés. Mme Lucille Kerderson, Mme Kathy Lovell et Mlle Pat Stechey.

o-o-o

Le 30 avril, on servait un repas pour les Guides, "Brownies" et leurs mamans dans le sous-sol de l'église. M. et Mme Dinatale et leurs deux filles préparaient le repas de spaghetti pour les Clubs et scouts le 30 mars.

Merci à M. Pat St-Onge pour la musique, M. et Mme Roger Bézaire, les organisateurs, les vendeurs de billets et tous les autres. Messieurs Léo et Larry Beaudoin et leurs familles préparaient un repas de rat musqué à la dernière assemblée des Chevaliers de Colomb.

M. et Mme Louis Rocheleau remercient les 80 personnes qui se présentèrent à la clinique de la Croix Rouge pour donner du sang.

o-o-o

Représentation de la Passion du Christ

Le personnel et la gent écolière des écoles Ste-Bernadette et St-Ambroise nous présentaient la "Passion", ici, à l'école, le mardi de la semaine sainte. Le gymnase était rempli de grands yeux clairs. Le rôle de Jésus fut joué par Philippe Desmarais. On nous montra: l'Entrée à Jérusalem - La trahison de Judas - Le Dernier Souper - L'agonie - Le procès chez Caiphe - Chez Pilate - Chez Hérode, Chez Pilate - La Flagellation - Le portement de la croix - Le crucifiement - La résurrection - l'arrivée de Marie de Magdala.

Au nom de tous ceux présents, Soeur Thérèse exprima ses profonds sentiments de gratitude envers M. Ambreoise Gagnon, les professeurs responsables et les élèves pour la présentation d'une mise en scène extraordinaire. Elle a présenté des fleurs de lis au directeur M. Gagnon et à Mme Quenneville. On servit une boisson aux joueurs bien habiles. Nous avons trouvé les élèves des écoles Ste-Bernadette et St-Ambroise très gentils.

o-o-o

Occasion spéciale

Pour terminer la semaine de l'éducation, ainsi que la semaine des secrétaires, un groupe de professeurs se rendait au restaurant des Stecheys, le vendredi soir 26 avril pour fêter notre secrétaire dévouée, Mme Thérèse Rocheleau. Elle est toujours prête à rendre service avec plaisir.

RIVIÈRE-AUX-CANARDS

o-o-o

Des parents très heureux sont M. et Mme Lawrence Depuis qui viennent de recevoir dans leur demeure une petite fille, Tricia Ruth Anne. Son grand frère, Dean, ne la laisse pas de trop loin.

o-o-o

Mariage

Samedi, le 20 avril, Mgr Augustin Caron, officiait au mariage de Marilyn Ann, fille de M. et Mme Vincent Laframboise et Daniel Gregory, fils de M. et Mme E.C. O'Brien de Harrow. Mme Kathy Lovell assistait à l'orgue avec M. Noël Doucet comme soliste. Les nouveaux mariés demeureront à Windsor après leur retour d'une lune de miel dans le nord de l'Ontario.

o-o-o

Nécrologie

Le 4 avril, Mme Albert Rocheleau (Cécile Pajot) est décédée à l'âge de 58 ans.

Le 8 avril, à l'hôpital Grâce, Mme Raymond Bénéteau (Claire Bondy) est décédée à l'âge de 77 ans.

o-o-o

Le fondateur et directeur des écoles Montessori de Windsor, M. Robert J. Charette, est décédé dimanche le 5 mai, à l'âge de 62 ans. Né à Sagineau, Michigan, il est venu à Windsor il y a 26 ans, pour ouvrir un magasin d'objets religieux sur la rue Chatham.

En 1963, il suivait un cours de 10 semaines à l'Université de Californie à Berkeley dans le but d'enseigner la méthode Montessori. Avant sa maladie, M. Charrette dirigeait deux groupes de petits à l'école Glenwood et à l'école Colebourne.

Il laisse sa femme Patricia, 5 fils et 2 filles. Les funérailles eurent lieu mercredi le 8 mai.

o-o-o

En l'église St-Joseph de Rivière-aux-Canards, Bernice, fille de M. et Mme Edmund Pajot et Kenneth, fils de M. et Mme Gabriel Markham ont reçu la bénédiction nuptiale le 4 mai dernier.

o-o-o

Louis, fils de M. et Mme Rosario Bézaire et Marcella, fille de M. et Mme Ernest Dupuis de La Salle, ont reçu la bénédiction nuptiale en l'église du Sacré-Coeur le 21 mai. Après une lune de miel passée dans le nord ontarien, ils éliront domicile dans la paroisse St-Joseph de Rivière-aux-Canards.

o-o-o

Anniversaires. . .

Les paroissiens se joignent aux familles qui observèrent des anniversaires de mariage en leur souhaitant santé et bonheur pour bien d'autres années. Nous notons: M. et Mme Napoléon Meloche, 35 ans de mariage; M. et Mme Edward Beaudoin, 25 ans; M. et Mme Harvey Bézaire, 25 ans; M. et Mme Ottorino Ravanello, 25 ans.

o-o-o

Félicitations. . .

M. Alfred Côté a pris sa retraite après 25 ans au service civil avec le ministère des postes. Le receveur des postes, M. William Knight du bureau de poste d'Amherstburg lui remis une épingle souvenir en guise de reconnaissance pour sa fidélité à route rurale 4 d'Amherstburg, pendant toutes ces 25 années. Jouissez de votre retraite, M. Côté, avec l'épouse dévouée qui vous a toujours épaulé dans ce travail.

ABONNEMENTS

Achetez vos abonnements du Rempart des vendeurs suivants:

GRANDE POINTE et PAINCOURT: MM. Paul Bélanger et Gérald Alexandre, tél. 352-1873, 352-6913
POINTE-aux-ROCHES: M. François Caron - 694-3603
BELLE-RIVIÈRE: Mme Cécilia Drouillard - C.P. 941, 728-1543
LEAMINGTON: Mme André Langlais - 44 Seacliff Dr. - 326-6033
COMBER: M. Alfred Quenneville - 687-3030
ST-JOACHIM: Mme Cécile Sylvestre - 728-2618
TECUMSEH: M. Bill St-Pierre, 1698 Shawnee - 735-9254
RIVIERE-aux-CANARDS, AMHERSTBURG LASALLE, McGREGOR
Mme Rosario Bézaire - R.R. 4 - Amherstburg, 736-2898

POINTE-AUX-ROCHES

La salle paroissiale de Pointe-aux-Roches resplendissait de décors et motifs printaniers, lors du défilé de modes printaniers et d'été sous les auspices des dames de Ste-Anne, dont Mme Lucy Tremblay est présidente. Près de trois cents dames s'y rendirent pour choisir leurs modèles favoris. A tour de rôle les commentatrices, Mmes Pauline Gagnier et Elmire Rondot, accueillirent ces dames mannequins portant les habits fournis par la boutique "Lou-Nan" de Belle-Rivière et les chaussures de chez Bédard de Tilbury. Elles étaient toutes charmantes, des plus jeunes au moins jeunes, Mlles Colette Dupuis, Marie Anne Roy et Lucette Lavoie et Mmes Marie Mae Chevalier, Orise Quenneville, Albertine Tremblay, Bertha Bellemore, Agnès Mailloux, Edna Beaulieu. Ces ravissantes dames et jeunes filles modelèrent ces habits au son de la douce musique de Mlle Alice Rondot au piano. Plusieurs prix de présence furent donnés, il y eut un tirage de beaux articles et un délicieux goûter fut servi au cours de la soirée. Toutes retournèrent enchantées de cette soirée.

o-o-o

Près de 250 personnes se réjouirent encore dans la salle paroissiale au doux chant de Dont Lacroix, le 19 avril. Le centre culturel de Pointe-aux-Roches fut honoré et émerveillé par ses belles chansons acadiennes. Ca plut encore plus puisque plusieurs familles de Pointe-aux-Roches nous viennement du Nouveau-Brunswick. Il leur rappela bien des souvenirs de leur jeunesse et jasait longtemps avec eux après le spectacle à un vin-fromage dans la salle, réception en son honneur. Tous jouirent énormément de cette soirée et en demandent encore d'autres de ces soirées canadiennes. Bravo! M. Lacroix et bravo au centre culturel de Pointe-aux-Roches, surtout ses officiers.

o-o-o

On n'aura pas pu mieux choisir cette année nos décors de Pointe-aux-Roches au banquet printanier de la Saint Jean-Baptiste que M. et Mme Paul Leboeuf. Tous deux sont très méritants, il va sans dire puisqu'ils font partie de presque toutes les organisations françaises de la région et sont des personnes entièrement convaincus dans la cause française de notre région. Bravo! Paul et Ursule et félicitations!

o-o-o

Le club des placiers de l'église de l'Annonciation invitèrent les anciens placiers de la paroisse à se joindre à un banquet, messe d'action de grâces et soirée récréative, samedi le 20 avril. Ces hommes accompagnés de leurs dames passèrent la veillée à se raconter leurs aventures comme placiers depuis si longtemps. On se réjouit aux cartes et à danser à la musique de trois jeunes artistes de la région, Mlle Lucille Lalonde, M. Jean-Paul Desmarais et M. Norman Laporte. M. le curé dans son homélie à la messe remercia chaleureusement ces hommes pour leurs services pendant de si longues années et trois des plus anciens (non pas plus vieux) firent la quête à cette messe.

o-o-o

M. Alcide Goulet, facteur de Pointe-aux-Roches pendant 48 ans, fut honoré à un banquet dans la salle paroissiale en reconnaissance de son service à la communauté. M. le préfet de la municipalité de Tilbury-Nord, Jean-Paul Gagnier, les conseillers, ses parents et ses amis se joignirent à M. et Mme Alcide Goulet à ce banquet où on lui présenta quelques cadeaux. M. Beacom du bureau de poste de Tilbury lui présenta une épinglette et un certificat, au nom du gouvernement fédéral. M. Gagnier lui présenta un modeste cadeau au nom de la municipalité et remarqua que pendant ses 48 ans de service, M. Goulet fut un "bon" homme. On souligna que la livraison du courrier n'a pas toujours été facile comme aujourd'hui. Un de ses amis raconta que les premiers temps, ce trajet prenait une bonne partie de la journée. Il apportait son dîner et au trot de "Nell" son cheval à travers des chemins de boue "ce n'était pas toujours drôle". La soirée se termina par une danse avec félicitations et voeux de bonne chance à Alcide et sa dame.